

l'éducation

2,50f

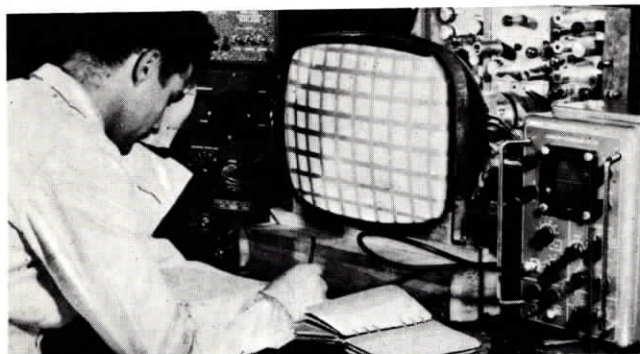


■ l'égalité des chances ■ l'école en Albanie ■ le travail indépendant ■ livres et jeux pour enfants ■ de David à Delacroix ■ Québec: l'école et les parents

n° 228 ■ 12 décembre 1974

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Énergie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Énergie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.
COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Énergie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.I.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'École, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES 422 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État
12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** - Tél. : 260-39-26, poste 312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les collèges d'enseignement général et collèges d'enseignement secondaire de Paris et de tous les départements de la région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves.

Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.

3 championnat de France de mots croisés 1974-1975

4 sur votre agenda

6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

8 école, égalité, économie(s), par Georges Belbenoit

9 les Eclaireurs toujours en question, par Maurice Guillot

10 l'APAJH et la loi d'orientation ; parking ou forcing à la maternelle, par Catherine Bousquet

11 dans les publications officielles : inspecteurs et inspecteurs principaux de la Jeunesse et des Sports, par René Guy

cette école innombrable

13 une école pour l'Albanie, entretien avec Rosemarie Moulin

17 étude : la question de la question, par Pierre Ferran

18 langage : autant en apporte le vent, par Monsieur Nicolas

19 un problème par semaine : le travail indépendant : comment ? pourquoi ? par Nelly Leselbaum

23 vous avez la parole : « comme les grands », par Joseph Ribas ; « comment peut-on être parent d'élèves ? », par M. Lenoir

l'homme créateur

26 lisez et jouez avec eux, par Pierre Ferran

29 exposition : une période de géants, par Jacques Baron

31 cinéma : Fantômas et après..., par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

33 Québec : les parents « dans » l'école, par Maurice Guillot

photos : couverture : Ph. Charliat/Rapho ; p. 23 et 24 : M. Flavio ; p. 26 : Ph. Charliat/Rapho ; p. 29 : musées nationaux.

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION

IV

VOCABULAIRE TECHNIQUE ET CRITIQUE DE LA PÉDAGOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Un volume 13,5 x 21 de 320 p. 34 »

J. LEIF

Inspecteur
général

L. BRUNELLE

Inspecteur-professeur

"ÉDUCATION ET PÉDAGOGIE "

Sous la direction de J. LEIF

Qu'est-ce que la non-directivité ?

Un volume 14 x 22,5 de 160 pages. 16,50 »

DELAGRAVE



Livre-disque 45 t.
MIRLITON

MUSIQUETTE ET GROTONTON A LA FERME

une histoire pleine d'humour et de finesse qui plait aux petits comme aux grands et qui a déjà remporté un vif succès lors de sa présentation au SALON DE L'ENFANCE.

BRUITAGES et CHANSONS en situation.

MUSIQUETTE ET GROTONTON A LA FERME

Livre-disque, 12 pages en couleur, Ld 476 MIRLITON

De plus,

pour un petit cadeau, à noter chez MIRLITON la série de disques 45 t. CHANSONS DE FETES ET SUCCES DE TOUJOURS chantée par des enfants avec, notamment

la berceuse de JIMBO L'ÉLEPHANT (réf. Mi 475)

LA REVOLTE DES JOUJOUX (réf. Mi 471)

LE PETIT RENNE AU NEZ ROUGE (réf. Mi 468), etc...

DISQUES, LIVRES-DISQUES
et CASSETTES
MIRLITON

grands magasins
et bons disquaires

Documentation sur demande à M.P.D., 35, av. du Bac
94210 - LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

meublier

VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



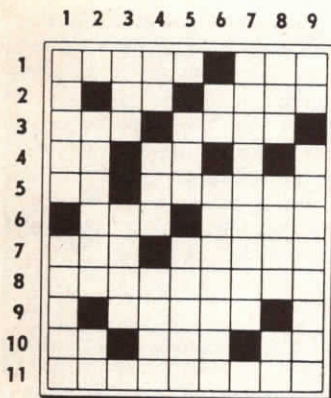
Catalogue et devis gratuits sur demande

meublier VS s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

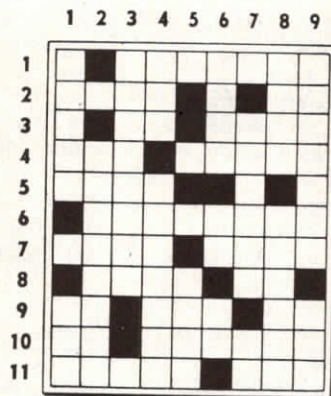
déesse publicité

championnat de France de mots croisés 1974-1975

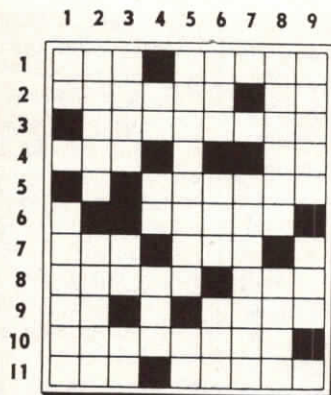
grille n° 2



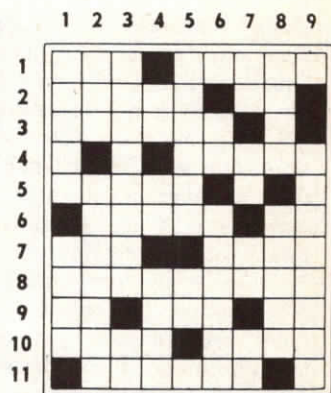
grille n° 3



grille n° 4



grille n° 5



Contrairement aux années précédentes, les quatre grilles de résolution (numérotées de 2 à 5) sont publiées ensemble dans le numéro de cette semaine. Elles sont à conserver jusqu'à la publication du bulletin-réponse final.

La limite d'envoi du bulletin d'inscription (avec grille numéro 1) est reportée du 18 novembre au 18 décembre 1974.

grille n° 2

Horizontalement. 1 - Ne pas dire - Mollusque. 2 - Mesure chinoise - Tabernacle. 3 - Dans le nécessaire de couture - Bande. 4 - Symbole d'un corps que la réfrigération à une certaine température rend luminescent - Métal. 5 - Démonstratif retourné - Homme d'équipe sur le terrain. 6 - Plante - Prêlat que les Lombards firent périr dans d'affreux tourments. 7 - Partie d'une bouteille - Quadrupède prolifique. 8 - De nature à éviter une déperdition de chaleur ou d'énergie. 9 - Héros d'une comédie musicale de Richard Wagner. 10 - Partie de tréfalgar - Point fixe en milieu mouvant - Conventions collectives non écrites. 11 - Elle blesse la pudeur.

Verticalement. 1 - Boisson alcoolique - Montagnes, dans une île où naquit, au milieu du XVIII^e siècle, un futur général qui devait faire parler beaucoup de lui. 2 - Enfermé - Symbole d'un métal analogue au potassium. 3 - Affluent d'un fleuve tributaire de la mer du Nord - Ancêtre d'Alexandre. 4 - Participe passé - Divinité italique - Qui n'appartient pas au clergé. 5 - Opération dans laquelle on peut intervertir l'ordre des facteurs - Association de plusieurs cristaux. 6 - Adverbe - Frédéric II y battit les Autrichiens. 7 - Sortes de manteaux. 8 - Fricative qui double le i - Oiseau coureur - Note. 9 - Entre le titre et la spécialité - Sacerdote.

grille n° 3

Horizontalement. 1 - Radical hydrocarboné entrant dans la composition de l'essence de wintergreen. 2 - Sous-affluent d'un fleuve européen - Son Roi fut présenté aux Français en 1888. 3 - Pronom démonstratif - Enclave asiatique enserrée entre six voisins. 4 - Pièce - Exerça un métier qui se perd. 5 - Il ouvre le passage, au moins quelque temps. 6 - Troll provençal. 7 - Lettre qu'on découvre au début d'un certain alphabet, en sixième - Elle a l'œil attentif. 8 - Aux anges - Note. 9 - Préfixe exprimant une idée de négation - Pâturage - Le plus bref des ordres. 10 - Pronom adverbial - Commune d'un canton suisse limitrophe de l'Allemagne. 11 - Les Anciens s'en servaient pour porter des inscriptions - Telle est la vérité.

Verticalement. 1 - Chef-lieu de région, en République de Russie - Adjectif possessif. 2 - Traduisent devant un tribunal. 3 - Ville en Marche. 4 - Période - Il permet d'opérer un cheval sans risque de recevoir un coup de sabot. 5 - Rivière bretonne. 6 - Il attache des vaisseaux - Quatre heures, peut-être, mais pas seize - Symbole de l'unité d'une certaine résistance. 7 - Ville africaine - Comme un ver. 8 - Ville baignée par des eaux en partie alpines et en partie jurassiennes - Ville arménienne. 9 - Débrousaille - Poète courtois allemand.

grille n° 4

Horizontalement. 1 - Lettre grecque - Dépilatoire utilisé par les belles odalisques. 2 - Il se produit au cours de certaines maladies infectieuses - Il n'apporte pas toujours le bonheur qu'on en espère. 3 - Mendie. 4 - Grâce à lui, Bidasse est en agréable compagnie pour déguster une bistouille - Note. 5 - Les étapes d'une grimpe. 6 - Vice. 7 - Ville industrielle de Belgique - Qui, sans doute, n'en pense pas moins. 8 - Eau-de-vie - Convertit. 9 - Petit poids - Corps gras. 10 - Espèce très répandue dans les bas-fonds. 11 - Son souvenir évoque des martyrs - Déplacées, pour le moins.

Verticalement. 1 - Trait d'union - Une découverte encombrante qui va créer au moins un problème d'effectif. 2 - Sorte de bon-

net - Son usage est devenu courant, aussi bien dans les salons de l'Elysée que dans les rues de Belleville. 3 - Crustacé d'eau douce - Symbole chimique - Grand transalpin. 4 - Quelle surprise ! - Article arabe - Celui de la maman est un bien doux refuge. 5 - Dans la culotte - Petit saint, à la limite du Bocage. 6 - Un géant bientôt bicentenaire - Préfixe exprimant l'idée d'éloignement - Plus qu'à moitié fatigué. 7 - Modification des traits devant un miroir. 8 - Rusée - La sueur en contient environ quatre fois plus que le sang. 9 - Elles courbent le dos - Explication du genre « voilà ».

grille n° 5

Horizontalement. 1 - Mauvaise humeur - Ville d'un demi-million d'habitants située dans une grande île du Pacifique. 2 - Poète hongrois, auteur de « Toldi » - On ne connaît aucun moyen de combattre sa fièvre. 3 - Peintre qui fut l'élève du Caravage. 4 - De la même famille que le quinquina, mais comme apéritif, on fait mieux. 5 - Elle peut justifier, chez les dames, le port du pantalon. 6 - Ses rives connurent de terribles combats en 1917 et en 1940 - Conjonction. 7 - On lui attribue bien des vertus - Le poète est invité à le prendre. 8 - Malversation commise en mer. 9 - Pronom - Contrée pétrée - Symbole d'un élément chimique artificiel. 10 - Localité d'un canton suisse bordé par un grand fleuve - Qui n'a plus tous ses esprits. 11 - Qui a la queue coupée.

Verticalement. 1 - Vêtement de vahiné - Animal vénéré par les anciens Egyptiens. 2 - Canton suisse - Rabaisée. 3 - On peut trouver chez lui chaussure à son pied - Ancienne marque d'accord. 4 - Adverbe - Queue de souris - C'est peut-être lui qui, un jour de colère, fera tomber la tour de Pise. 5 - Descendant de Sem qui se fixa sur les bords de la mer Méditerranée - Règle. 6 - Préfixe exprimant l'idée de séparation - Petit poème mélancolique. 7 - Il est consacré par le dixième commandement - Possédé - Patrie d'un patriarche - Exprime la surprise chez Tartarin. 8 - Liqueur spiritueuse - Il alimente l'œillet. 9 - Elles donnent issue au pollen.

sur votre agenda

Nous sommes en mesure, cette semaine, de reprendre notre agenda sous une forme plus habituelle. Mais nous avons cru nécessaire de donner une seconde fois des indications que nous avons publiées dans de précédents numéros, tout au moins quand les dates le permettaient ou quand les organisations intéressées avaient reporté les délais d'inscription. La semaine prochaine, nous compléterons cet agenda par les informations de dernière heure — avant les vacances — qui pourraient nous parvenir.

conférence

■ **Connaître et choisir les livres pour enfants.** Cycle de conférences organisé par La joie par les livres sur le thème général : « Les étapes de la lecture ». Les réunions ont lieu le premier lundi de chaque mois, de 17 heures (très précises) à 19 heures, à l'auditorium de la bibliothèque Beaugrenelle, 36-40, rue Emeriau, 75015 Paris : les 6 janvier et 3 février, « Lecture de l'image à l'école maternelle » par Yvette Toubeau ; les 3 mars et 7 avril, « Psychologie de la lecture » par Colette Chiland ; le 5 mai, « Mal-lisants et livres- amorces » ; le 2 juin, « Lecture de la bande dessinée ». Renseignements et inscriptions : La joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 073-84-18.

formation continue

■ **Formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative.** Les CEMEA assurent dès maintenant le recrutement de la quatrième promotion 1975-1976 de leur Institut national pour la formation professionnelle des responsables d'animation socio-éducative. Cette formation, organisée par les CEMEA, en collaboration avec le département des sciences de l'éducation de l'université de Caen s'adresse à des candidats assumant ou se préparant à assumer les fonctions de : directeur des services de vacances et de loisirs des comités d'entreprise des municipalités, des associations ; directeur d'équipements socio-culturels, complexe de vacances, foyer, etc. ; responsable et instructeur des mouvements, associations et centres de formation d'adultes. Pour tous renseignements : CEMEA, 55, rue Saint-Placide,

75279 Paris Cedex 06 ou CEMEA - INF-PRASE, 14970 Bénouville.

■ **A ceux qui désirent apprendre la langue d'un pays d'Europe orientale, d'Asie ou d'Afrique,** afin d'élargir leur connaissance ou acquérir un potentiel nouveau, l'INLCO offre son expérience, dans le cadre de la formation continue. Deux formules sont proposées : organisation de cycles d'initiation au chinois, au russe, au japonais, à l'arabe ; élaboration de stages particuliers en fonction des besoins spécifiques des entreprises, pour l'ensemble des langues enseignées à l'INLCO. Pour tous renseignements : mission de formation continue de l'INLCO (Institut national des langues et civilisations orientales) - Centre Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16.

■ **Dans le cadre de ses activités d'éducation permanente, le Laboratoire de changement social de l'université Paris IX Dauphine,** organise les séminaires suivants : **Expression et prise de conscience**, du 20 au 24 décembre à Bordeaux ; **Le corps et le masque**, du 7 au 10 février 1975 à Toulouse ; **Expressio-drame**, du 14 au 16 mars 1975 dans la région parisienne. Pour tous renseignements : écrire à Mlle Paris, LCS, université Paris IX Dauphine, 1, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75775 Paris Cedex 16.

animation

■ **Approche de la danse.** Une heure trente d'animation complète avec la troupe de danseurs d'Ethery Pagave : une exposition de costumes de danse montrera l'évolution réalisée dans ce domaine, du Grand Siècle à nos jours, une salle audiovisuelle où des projections de photos venues de tous les pays éveilleront l'enfant à toutes les formes de danse dans le monde ; huit danseurs animeront cette expérience en donnant des exemples d'exercices d'assouplissement, puis sous forme d'un vrai spectacle, de courts extraits de ballets classiques et modernes ; enfin les danseurs feront participer les enfants en les laissant improviser sur différentes musiques, en les conseillant, les entraînant, les guidant. Cette animation sera proposée les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 heures à 17 heures, sur rendez-vous pour tous les élèves de l'enseignement primaire, dans le cadre du tiers-temps pédagogique (entrée gratuite). Tél. : 278-36-39 ; les mercredi,

samedi, dimanche de 14 heures à 16 heures. Prix d'entrée : enfants jusqu'à quatorze ans : 2 F, moins de vingt-cinq ans, 5 F, tout public, 10 F, gratuit pour les IMF. Pour tous renseignements : musée d'Art moderne de la ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, 75016 Paris, ou Jeunesses musicales de France, 14, rue François-Miron, 75004 Paris. Tél. : 278-19-54 et 887-64-81.

exposition

■ **« La vie universitaire parisienne au XIII^e siècle ».** Jusqu'au mois de janvier à la chapelle de la Sorbonne. La vie de l'université de Paris au XIII^e siècle est replacée dans son cadre historique. La seconde partie de l'exposition révèle la constitution progressive du corps universitaire parisien. Les documents exposés montrent également la création des premiers grades universitaires : baccalauréat, licence, maîtrise ou doctorat. La troisième partie souligne les grands courants de pensée qui ont marqué l'université de Paris à cette époque. Enfin, dans la quatrième partie, l'exposition montre le rayonnement de l'université. A la chapelle de la Sorbonne tous les jours de 11 heures à 18 heures. Droit d'entrée : 5 F, demi-tarif réservé aux membres du corps enseignant et aux étudiants. Visites de groupes scolaires et universitaires (vingt personnes maximum) sur rendez-vous demandé par écrit (bibliothèque de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, 75005 Paris) ou par téléphone : 325-24-13. Poste 3657.

concours

■ **Prix de l'Académie des sciences, arts et belles lettres de Dijon.** Le sujet mis au concours en 1975 est le suivant : « Parole, écriture, image. Leur rôle et leur avenir respectifs dans la civilisation technique contemporaine ». Comme les années précédentes, le prix comportera une somme de 10 000 F, et la médaille d'or de l'Académie, réplique de celle qui fut décernée en 1750 à Jean-Jacques Rousseau. Les textes soumis au jury seront présentés anonymement selon les modalités fixées par le règlement et devront être adressés avant le 1^{er} octobre 1975. Règlement officiel et dépôt des candidatures : secrétariat de l'Académie des sciences, arts et belles lettres. Bibliothèque municipale, 5, rue de l'Ecole-de-Droit, 21000 Dijon.

vacances, loisirs

■ **Séjours d'un an aux Etats-Unis** organisés par le Comité français de « Youth for Understanding ». Pour participer à ces séjours il faut : être né entre le 1^{er} juillet 1957 et le 1^{er} juillet 1961 ; être ouvert et prêt à s'adapter à un autre mode de vie. Les jeunes seront hébergés dans une famille américaine et participeront à la vie d'un établissement scolaire américain. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 janvier 1974. Pour tous renseignements : Comité français de « Youth for Understanding », résidence de la Muette, 7, square des Marronniers, 78100 Le Chesnay. Tél. : 954-63-06.

■ **Macramé : travail du chanvre, jute, cisa, coton, lin.** Ce stage se déroule du 27 décembre au 2 janvier en Dordogne (Périgord noir). En six jours il est proposé de : connaître les matières des ficelles et des cordes ; d'apprendre les nœuds ; de crocheter, tresser, nouer ; de réaliser des objets que chaque participant pourra emporter. Frais de participation comprenant l'enseignement, l'hébergement, la nourriture, adhésion STAJ et l'assurance : 365 F. Si les dates du stage ne conviennent pas, il est possible de venir s'initier individuellement chez les artisans (minimum 4 jours). Renseignements et inscriptions : STAJ, 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62 et 355-18-12.

■ **Initiation à l'artisanat.** Du 26 au 31 décembre, stages au Centre régional de Saint-Vincent-Jalmoutiers (Dordogne) : poterie - initiation au tournage 1^{er} et 2^e degrés ; émaux sur cuivre. Pour ces deux stages, frais de participation : 370 F. Tissage : sur métier métal, coût : 320 F ; sur métier bois, coût : 370 F. Dans ces prix sont compris l'hébergement, la nourriture et les frais pédagogiques. Renseignements auprès des Fédérations départementales d'œuvres laïques selon les régions ou Section régionale Aquitaine, 12, rue Vauban, 33000 Bordeaux.

■ **Un traditionnel Christmas en Angleterre.** Pour la vingt-huitième fois, l'Amitié internationale des jeunes organise, pendant deux semaines à Noël, un séjour d'étude en Angleterre pour garçons et filles de douze à dix-huit ans. Chaque jeune est placé individuellement dans une famille anglaise de son milieu social. En échange, le fils ou la fille de cette famille est reçu par son correspondant français pendant

les vacances de Pâques ou les vacances d'été. Les conditions financières sont très étudiées. Pour tous renseignements (joindre enveloppe timbrée) : Amitié internationale des jeunes, Mme Françoise Morvan-Lacourt, 123, rue de la Tour, 75016 Paris. Tél. : 504-18-10. Réception de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures. Fermé le samedi.

■ **Noël en Angleterre.** L'association Contacts-Eurovac organise deux séjours à Londres à l'occasion des vacances de Noël : pour garçons et filles un séjour en hôte payant assisté avec excursions et visites ; pour les jeunes filles à partir de dix-sept ans un séjour au pair particulièrement économique. Les jeunes voyageront en groupe et resteront en contact avec des responsables. Ces types de séjours sont aussi possibles toute l'année avec voyages individuels. Renseignements : association Contacts, 27, rue James-Cane, 37000 Tours. Tél. : (47) 20-20-57.

■ **Trois nouveaux centres de montagne ouverts par l'UCPA : Mont-Lozère, en pays cévenol, pour débutants et skieurs confirmés ; ski nordique, promenade, randonnée, fond, performance et ski alpin. Samoens-Lavanchy, aux confins de Chamonix et du Valais suisse. Nouvelle formule pour ceux qui refusent une vie trop organisée, qui veulent dépenser moins, qui ne craignent pas de se débrouiller seul ou avec des amis. Hébergement dans une maison qui comporte des chambres de quatre à six personnes, une salle commune, une cuisine équipée pour préparer soi-même ses repas. Conditions de ski habituelles à l'UCPA (cours, matériel, assurances, remontées mécaniques comprises). Saint-Veran, le plus haut village d'Europe. Un chalet type « refuge » hébergera les participants qui pourront pratiquer le ski nordique de fond et de promenade. Innovation : les ballades en raquettes dans la neige fraîche et ouïdreuse. Pour tous renseignements complémentaires : UCPA, 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : 336-05-20.**

■ **Ski et musique à Guchen (Hautes-Pyrénées), pendant les vacances de Noël.** Douze jours pour les jeunes de sept à douze ans et de treize à dix-sept ans. Prix du séjour : 1 000 F ; voyage : pour les plus de dix ans : 167 F, moins de 10 ans : 105 F. Renseignements : FNA-CEM, 69, rue Condorcet, 75009 Paris. Tél. : 285-03-24 et 280-18-51.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.
administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidic, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca.
documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Jacques Maladoro, Frank Marchand, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

Publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.
membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Gémard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

Toute l'actualité
de l'archéologie et
des études spécialisées

**AU SOMMAIRE
DU NUMÉRO DE DECEMBRE**

La Candace,
personnage mystérieux



Toulouse médiévale,
une cité créatrice



Saint-Sernin
de Toulouse



Gilabertus,
sculpteur romain toulousain



Les chapiteaux
des cloîtres romans
de Toulouse



Le couvent
des Jacobins de Toulouse

En vente (10 F le numéro)
chez les marchands
de journaux
ou à défaut
57, avenue d'Iéna
Paris (16^e)

Abonnement : 96 F
(12 numéros)

Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

Joindre 2 F en timbres
pour frais d'envoi

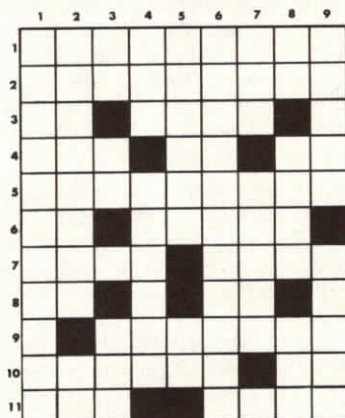
mots croisés

par Pierre Dewever

bridge

par Pierre Tessereau

problème 170



Horizontalement. 1 - Sujet qui croule malgré sa jeunesse. 2 - Il est à l'heure du breakfast quand pour nous c'est celle du bifteck. 3 - Négation - Coureur empanaché. 4 - Densé - Personnel - Article valant de l'or. 5 - Les fils du grand duc. 6 - Note - Minimum de décor pour une représentation de Cinna. 7 - Il descend le jour de l'ascension - Perce dans les affaires lorsqu'elle a de l'étoffe. 8 - Réunis au terme d'un compromis - Abréviation utile aux affranchies de Paris. 9 - Introduites. 10 - Associent l'utile et le futile - Envahisseur des plaines transalpines. 11 - Epoque - Brune assez éloignée de la blonde aurore.

Verticalement. 1 - Bande armée. 2 - Telles les grosses têtes de l'Institut - Raccourcir à son extrémité. 3 - Démonstratif - Vieux dadas - Mise au violon par celui qui place aussi la corde pour l'exécution. 4 - Il en faut plus d'un pour constituer le gros lot - Langue des Panamiens. 5 - Simple reflet - Préposition. 6 - Solides attaches pour peu que le liant soit bien prenant. 7 - Elle est pompée lorsqu'elle s'étend dans la chambre - Visible sur le chapeau de Notre-Dame. 8 - Paresse sous les tropiques - Goujon y décora un beau nid - Tête promise à la guillotine messidorienne. 9 - Pères tranquilles de l'Amazonie - Il élève des papillons.

solution du problème 169

Horizontalement. 1 - Concierge. 2 - Huer - Aulx. 3 - Aire - Usée. 4 - Nevés - Abc. 5 - Aa - Eu. 6 - Obus - Vu. 7 - Nos - Forte. 8 - Nue - Oc - Ré. 9 - If - Grade. 10 - Effective. 11 - Réalistes.

Verticalement. 1 - Chansonnier. 2 - Ouïe - Bouffe. 3 - Nerveuse - Fa. 4 - Créé - Gel. 5 - Sa - Forci. 6 - Eau - Avocats. 7 - Rusa - Ur - Dit. 8 - Glèbe - Trêve. 9 - Exécutée - Es.

à la table

Le coup de Merrimac. — Il consiste à faire sauter du mort, au moment utile et malgré un don apparent, une reprise qui permettrait au demandeur de réaliser une couleur affranchie.

Dans la donne ci-dessous, Nord conclut à 3 SA sur une ouverture de Sud à 1 SA. Entame ♥ D

- | | |
|----------|---------|
| ♠ A876 | |
| ♥ 97 | |
| ♦ 97 | |
| ♣ AV1098 | ♠ R1093 |
| ♠ V2 | ♥ 853 |
| ♥ DV1062 | ♦ D103 |
| ♦ V62 | ♣ RD3 |
| ♣ 762 | ♠ D54 |
| | ♥ AR4 |
| | ♦ AR854 |
| | ♣ 54 |

Sud laisse passer l'entame, prend le retour à ♥ et dès la troisième levée joue normalement sur l'affranchissement du ♣ : 4, 2, 8, Dame. Une seconde impasse à ♣ lui permettra d'espérer soit quatre levées à la couleur dans le meilleur cas, soit seulement trois si les ♣ sont répartis Rxxx — Dx ou si le grand mariage est au moins troisième en Est. Dans ce dernier cas, la neuvième levée du contrat sera recherchée avec le ♠ R à droite.

Heureusement pour Est, ce plan est flagrant à la vue du mort et il joue le ♠ R, pendant qu'il est encore temps, pour faire sauter la reprise du mort. C'est le coup de Merrimac. Certes Est perd une levée à ♠ si Sud détient le ♠ D, ce qui est très probable étant donné son ouverture, mais il en gagne au moins deux que Sud perd à ♣.

Il manque trois remarques pour compléter l'analyse de ce coup dans le cas particulier donné :

1° La technique de Est ne mérite que des éloges car il sait que Sud n'a que deux ♣ (donc qu'il a besoin du ♠ A). En effet, Ouest a placé le ♣ 2 à la troisième levée en signalant ainsi qu'il en avait trois (jeu en pair-impair).

2° Après avoir pris le ♠ R, Sud va peut-être chuter de trois levées (!) s'il cherche la répartition la plus favorable et la plus probable à ♣, celle d'un honneur troisième dans chaque main : en faisant une seconde impasse, qui perdra, il ne fera même pas le ♣ A ! et ne réalisera que 2 ♠, 2 ♥ et 2 ♦.

3° Mais tout cela n'est qu'un beau rêve pour Est-Ouest. Sud ne prendra pas le ♠ R, prendra le retour de la Dame et gardera sa communication par son petit ♠ vers l'As. Le coup de Merrimac

n'aurait réussi que si Sud avait eu la ♠ D seconde.

en garde contre le squeeze...

Pour simplifier la lecture de la présentation d'une fréquente possibilité de défense contre le squeeze, débarrassons notre exemple des premières levées qui alourdissent la vision de son approche en arrivant à la position à 8 cartes ci-dessous, main en Ouest :

♠ 109 ♥ xx ♦ — ♣ Vxxx	♠ x ♥ Ax ♦ 10x ♣ R109	♠ xx ♥ DVxx ♦ DV ♣ —
	♠ x ♥ R10xx ♦ x ♣ Dx	

A 3SA, Sud a déjà perdu 2 levées. Mettons-nous à la place de Ouest. Quelle tentation est la sienne de tirer ses deux ♠ maîtres, d'autant plus que, grâce aux défausses précédentes de son partenaire, il sait que ce dernier détient encore deux ♠, donc qu'il ne sera pas squeezez par son partenaire ! Oui, mais...

Après avoir donné ses deux ♠, Sud réalisera son ♥ A et deux ♣ pour parvenir à la position ci-contre. Le ♣ R squeeze Est dans les couleurs rouges.

Quelle est la véritable raison pour laquelle Est a pu être squeezez et y avait-il un remède ? Peut-être Ouest n'aurait-il pas dû tirer ses ♠ ?

1. S'il n'en avait tiré aucun, le squeeze n'aurait pas été possible car Est aurait pu défausser sur les ♣, un ♥ et un ♦ et garder la communication à ♠.

2. S'il en avait tiré un sur les deux, Est aurait encore été squeezez sur un retour ♣, sa défausse ♦ permettant au mort de libérer un ♦ et de le réaliser grâce à la rentrée avec le ♥ A.

En revanche, et c'était encore le succès de la défense, le retour ♥ de Ouest obligeait Sud à prendre du mort et à s'interdire cette possibilité de faire un troisième ♦.

... et contre l'uppercut

♠ 9732 ♥ D82 ♦ DV ♣ R872	♠ R5 ♥ R65 ♦ 8765 ♣ AV106	♠ A ♥ V1043 ♦ R10432 ♣ D63
	♠ DV10864 ♥ A97 ♦ A9 ♣ 94	

Sud joue 4 ♠ et reçoit l'entame D ♦. Comme lui, ne regardons que son jeu et celui du mort. Il apparaît, dans une estimation rapide, que le contrat n'est pas en danger car quoiqu'une levée manque a priori dans chaque couleur, Sud n'aura aucune peine à n'en pas perdre à ♥ grâce à une défausse sur un ♣, que le grand mariage soit partagé, concentré à gauche, ou même concentré à droite (et grâce à une coupe), le ♥ R assurant une rentrée au mort.

Sud prend donc l'entame et fait tomber tout de suite l'As d'atout, prenant le 4, le 2 et le Roi. Retour ♦ R pour le 9, le Valet et le 5 et continuation ♦ du 2. Une petite inquiétude point dans l'assurance de Sud : si Ouest a entamé dans DV10 il n'y a pas de problème, et même, si c'est dans DV10 secs, le ♦ 8 du mort va se trouver affranchi pour la défausse prévue. Mais si c'est dans DV secs, il faut couper gros. Ce serait alors une grosse malchance (?) si Ouest avait quatre atouts par le 9.

C'est le cas. Une levée de chute !

Mais Sud aurait dû prévoir la possibilité de cette répartition, malgré sa faible probabilité (28 % pour la répartition 4-1 ou 1-4, soit 14 % pour la longueur en Ouest et $15 : 5 = 3\%$ avec l'As en Est). Combinée avec la probabilité de ♦ DV secs, elle ne valait certes plus que 1 % environ mais cela ne coûtait rien de jouer le premier coup d'atout d'un petit du mort, en coup de sécurité. Si les atouts étaient partagés, Sud n'y perdait rien, mais si l'As était sec à droite, l'uppercut n'existait pas.

Certes, cela n'aurait pas été un coup de champion, mais un test de bon joueur, tout simplement.

concours 1975

Notre concours annuel commencera dans le n° 230. Huit problèmes seulement y seront proposés au lieu de neuf.

DENISE LEDUC TABLEAUX SYNOPTIQUES

des diverses Écoles
en Europe

MUSIQUE - LITTÉRATURE

BEAUX-ARTS

XIX^e et XX^e siècles

**Perception visuelle immédiate :
des auteurs par rapport à leur
temps ; de la concordance des
courants dans les Lettres et
les Arts.**

Les trois tableaux, pliés, réunis
dans une pochette de

31 × 15 cm 35 F

On peut aussi les acquérir
séparément

EDITIONS VAN DE VELDE

13, rue Traversière, B.P. 232
37008 TOURS CEDEX

HOMMES ETUDES ET MIGRATIONS

NUMEROS SPECIAUX

Vient de paraître hors série

ATLAS DE L'IMMIGRATION (75 F)

Déjà parus :

108 : Les Turcs ; 109 : Les Tunisiens ; 111 : Alphabétisation ; 113 : Recensement des étrangers par l'INSEE. Enquête d'économie et Humanisme à Lyon-Saint-Etienne, etc. ; 114 : Alphabétisation fonctionnelle des travailleurs étrangers ; 115 : Texte du débat des dossiers de l'écran - Deux tables rondes : migrations en Europe, migrants en France ; 116 : Migration algérienne ; 117 : Les mal-logés ; 118 : Le VI^e Plan et les travailleurs étrangers ; 119 : Mouvements migratoires internationaux ; 120 : Les travailleurs étrangers en France - Bibliographie ; 121 : Les étrangers de la Suisse.

Chaque numéro : 10 F franco

N° 116 : 20 F ; N° 118 : 15 F

N° 120 : 20 F (franco)

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc.
80 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

ECOLE EGALITE ECONOMIE (S)

L'ECOLE ne satisfait personne. Elle n'engendre pas l'égalité démocratique, et elle coûte cher, sans preuve que l'investissement soit rentable, ni pour l'économie, ni pour la justice ou le bonheur.

« Non, l'égalité des chances n'existe pas ! » titre le premier numéro du « Monde de l'éducation ». Et à l'OCDE, du 26 au 29 novembre, la Conférence internationale sur la politique à mener vis-à-vis des enseignants a débattu des moyens de la promouvoir. C'est plus qu'une coïncidence : il s'agit bien du problème-clé, surtout si on entend le résoudre au meilleur rapport coût-efficacité. L'essentiel est de décider si on l'aborde par l'un ou l'autre bout du processus éducatif.

Trop peu de fils d'ouvriers sortent diplômés de l'Université. Egaliser les chances, c'est rétablir les proportions. L'école doit faire pour tous ce qu'elle faisait, au niveau secondaire, pour une minorité : former les esprits par des connaissances et une culture de base. Innover, c'est moderniser : mettre à jour les contenus, exploiter technologies modernes et découvertes des sciences humaines. Elargie, plus poussée, la compétence de l'enseignement n'est pas transformée, ni son pouvoir d'expert entamé. L'école peut s'ouvrir, il doit rester maître d'œuvre. Sa responsabilité appelle une formation initiale de haut niveau, des équipements et des conditions de travail convenables : surtout un nombre d'élèves par classe permettant d'individualiser comme il se doit le dialogue éducatif. Si les chercheurs ont scrupule à valider cette vérité première, les gouvernements ne sauraient s'en autoriser pour léziner sur ce point...

En dépit de la faveur des enseignants, nombreux à la conférence, cette approche prête à discussion. La vraie chance à donner à tous est-elle celle du diplôme ?

La course comportant de toute façon plus de perdants que de gagnants, quel profit pour la justice et la fraternité ? La méritocratie du talent ne vaut guère mieux que

notre pseudo-méritocratie de classe...

L'autre approche vaut aussi qu'on la discute, et sérieusement. Entrepreneurs de donner à chaque enfant toutes ses chances, non seulement de réussite scolaire et sociale, mais de devenir pleinement ce qu'il peut et veut être. La première opération est alors de remédier aux handicaps initiaux. Toute la stratégie éducative en est transformée.

Pour combler des handicaps, il faut d'abord en établir le diagnostic. Permettons donc aux enfants de s'exprimer réellement : en révélant chacun ses déficiences et ses capacités positives, ils nous indiqueront les pédagogies de compensation et de succès à mettre en œuvre complémentaires.

Le premier rôle du maître est d'observateur. Il ne peut le remplir seul. Ce qu'il voit doit être recoupé avec ce que d'autres savent de l'enfant hors de l'école, interprété avec le psychologue et le médecin. Ceux-ci éclaireront l'étiologie des échecs, pousseront l'examen pour indiquer, si besoin est, actions réparatrices ou rééducations. Ce langage évoque une thérapie : la justice et l'économie même donnent priorité aux moins favorisés. Mais les autres profiteront aussi d'une pédagogie d'éveil centrée sur l'élève en action, et consciente que, jusqu'à un certain stade, la réussite scolaire est affaire

de motivations affectives plus que de capacités dites intellectuelles.

De quoi pâtissent les enfants de milieux défavorisés ? De carences socio-culturelles et langagières, certes, mais aussi psychomotrices (faute de place où jouer) et affectives (personne n'a de temps à leur consacrer). Il leur manque même ces « temps perdus » en « plaisirs vagues » qui rendent les enfants mieux lotis plus capables — à d'autres moments — « d'avoir une activité très organisée et très structurée sur le plan intellectuel ».

Aussi la vraie pédagogie de soutien (et l'innovation majeure) est-elle de remédier à ces carences, en créant un milieu de vie stimulant et souple, non d'intensifier des apprentissages instrumentaux, essentiels, mais efficaces seulement quand l'enfant s'y donne, parce qu'il y a reconnu un moyen de plaisir. Et la compétence du maître relève ici surtout de la psychologie appliquée, de l'art et des techniques de l'animation et de la vie des groupes. Egale en exigence à celle du spécialiste d'une discipline, elle en diffère en ce qu'elle ne peut s'exercer sans partage. Enseigner peut être l'œuvre d'un seul, éduquer est toujours œuvre collective — y compris des enfants, qu'il s'agit de conduire sans rupture vers l'autonomie du citoyen.

A partir de là, conditions de travail, structures de décision, formation des maîtres, rationalisation budgétaire, tous ces problèmes soumis à la conférence s'éclairent différemment. Mais ce retournement copernicien promet des transitions difficiles.

La conférence n'a pas choisi. Les documents de départ suggéraient implicitement la seconde approche, les enseignants penchaient vers l'autre. Le dialogue continuera, enrichissant des travaux déjà féconds (ceux du CERI notamment), trop peu connus du public, même enseignant, à tous les échelons. Nous leur consacrerons prochainement un dossier.

Georges Belbenoit

à l'ordre de la semaine

La rentrée des vacances scolaires est reportée au 6 janvier. C'est ce qu'a décidé le Conseil supérieur de l'Education nationale le 4 décembre en adoptant la proposition du ministre de l'Education de retarder, pour des raisons d'économie de chauffage, la rentrée prévue normalement au 3 janvier.

Le SNES demande le rejet du « projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées », estimant qu'il permettra à l'Etat d'esquiver ses responsabilités dans la prise en charge de la formation scolaire et professionnelle des handicapés. Ce projet accentuera le développement d'institutions privées, ainsi que le retour aux ressources privées, au budget de la Sécurité sociale et aux subventions de l'Etat. De plus la prévision d'une commission de l'enseignement spécial ne relevant pas du ministère de l'Education tend à dessaisir les établissements du second degré du rôle qu'ils devraient jouer normalement dans ce secteur.

Au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, Hélène Constant (PC) a posé le 4 décembre cinq questions à René Haby, ministre de l'Education, au sujet des projets de Annie Lesur. René Haby a reconnu que les déclarations du secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement préscolaire ont suscité un certain nombre de réactions mais « ces déclarations font partie de l'étude d'ensemble que nous menons actuellement en vue d'améliorer le système éducatif français ». A propos des aides éducatrices, le ministre a déclaré que « c'est une question à débattre ».

Le bureau national de la CNGA réagit sur la création et la composition des commissions chargées d'étudier les conséquences dans les établissements scolaires de l'abaissement à dix-huit ans de la majorité. En particulier, la CNGA proteste contre les modalités retenues pour la désignation des membres de ces commissions, et conteste le principe même de ces commissions paritaires, « nécessairement incompétentes », ainsi que la validité de leurs conclusions.



les Éclaireurs toujours en question

L'ASSEMBLEE générale des Eclairées et Eclaireurs de France s'est tenue à Saint-Pierre-des-Corps, près de Tours, et il semble bien que la grande question qui avait motivé les Assises d'Avignon (voir l'éducation du 18-4-74), au printemps dernier, « Les Eclaireurs pour quoi faire ? » n'a toujours pas trouvé de réponse.

Avignon n'aurait-il été qu'un grand moment, fugitif, du mouvement ? A l'issue de l'assemblée générale, il est permis de se le demander. Pourtant, la grande fête de la Cité des Papes, où quelque deux mille cinq cents responsables et jeunes avaient donné le ton pour un certain renouveau du mouvement scout, avait laissé augurer d'un nouvel élan. En effet, après deux ans de « grand remue-méninges » pendant lesquels, du sommet à la base, les Eclaireurs avaient tenté de se remettre en question, l'explosion d'Avignon ne devait pas en être exactement le terme, mais l'avant-dernière étape avant

l'assemblée générale. Les tendances qui s'étaient fait jour et avaient pris corps durant ces deux années de réflexion n'avaient échappé à personne au long des trois journées d'Avignon. Toutefois l'enthousiasme et la volonté de redonner un sang nouveau au mouvement « tous ensemble » s'étaient imposés avec évidence. De plus, même l'image de marque d'un scoutisme traditionnel avait été définitivement gommée.

Alors, que s'est-il passé entre Avignon et Tours ? Bien que ce chemin n'ait été que de quelques mois, il faut bien se le demander. Car l'assemblée générale s'est bornée à une guerre entre deux tendances pour la prise du pouvoir au sein du mouvement. Il n'est qu'à regarder les résultats de vote où dans la plupart des cas, les abstentions et les refus de vote ont fait les décisions. Il est, par ailleurs, difficile de mettre une « étiquette » sur chacune des deux tendances en présence : « Avignon continue » et « Collectif après-demain ». La pre-

mière obtenant finalement environ un tiers des sièges du nouveau comité directeur, la seconde occupant les deux autres tiers et devenant ainsi majoritaire.

Ce qui semble paradoxal, c'est que sur le plan des idées les deux tendances ne sont pas très éloignées et vont de l'avant. C'est très certainement sur le plan de la conduite du mouvement qu'elles diffèrent. En tout cas, la première réunion du comité directeur laisserait envisager une « reprise en mains », dans tous les sens du mot, d'un pouvoir très directif et très ordonné. Il semble pratiquement sûr que l'équipe qui assurait l'intérim et qui a été l'âme d'Avignon ne sera pas reconduite dans ses fonctions ; le président Pierre François a d'ailleurs donné sa démission, et Claire Mollet et Emile Gagnon ne conserveraient aucune des responsabilités qu'ils assumaient en matière de formation, animation et relations.

Il est frappant de voir que la tendance pluraliste qui logiquement aurait dû s'affirmer après les assises avignonnaises a été totalement absente à l'assemblée générale et l'on peut se demander si ce n'est pas, tout compte fait, un pas en arrière. Le mouvement a besoin de regonfler ses effectifs et plus que jamais son avenir en dépend. La question est de savoir comment réagira la base, celle qui était à Avignon, et surtout comment réagiront les nouvelles recrues si, dans les mois à venir, l'esprit nouveau et constructif qui a présidé aux manifestations des assises se trouve brutalement « encadré ».

Quelques questions touchant à la pédagogie, au fonctionnement et justement au pluralisme n'ont pas pu être totalement débattues faute de temps, à Saint-Pierre-des-Corps ; elles seront reprises à Paris le 12 janvier prochain et donneront sans doute lieu à un nouveau débat. Attendez, mais décidément, les mouvements de jeunesse ont bien du mal à trouver leur second souffle.

Maurice Guillot

L'APAJH et la loi d'orientation

Les assises nationales de l'Association de placement et d'aide pour jeunes handicapés (APAJH), qui se sont déroulées à Paris du 21 au 24 novembre dernier, ont défini les principes fondamentaux quant à la meilleure insertion du handicapé dans les milieux scolaire, professionnel et social.

Les recherches particulières sur ce que doivent être les établissements pour déficients sensoriels, les séjours de vacances, l'éducation physique et les sports dans les établissements recevant des handicapés, les liaisons entre les I.M. Pro., les CAT et les foyers, ont retenu particulièrement l'intérêt des participants.

Mais c'est un examen attentif du projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées, et qui va être soumis prochainement aux assemblées, qui a retenu particulièrement l'attention des congressistes. L'APAJH, qui s'est toujours faite instigatrice et promotrice de l'intégration, attendait depuis de longues années cette sorte de « charte du handicap », dont il appartenait effectivement au ministère de la Santé de prendre l'initiative, constate avec une grande inquiétude le mutisme du ministère de l'Education dans un acte aussi important.

Plusieurs amendements de rédaction du projet ont été avancés au cours de ces assises et l'APAJH regrette vivement les retards enregistrés dans l'examen et le vote du projet de loi et se refuse à de nouveaux délais.

Par ailleurs, il faut rappeler qu'un certain nombre d'organisations — vingt-et-une représentant plus d'un million de handicapés — se sont regroupées sous l'égide de l'APAJH, de l'Union nationale des associa-

tions de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), et de l'Association des paralysés de France (APF) pour souligner un certain nombre d'insuffisances du projet. Cependant que treize autres organisations, dont la FEN, la CGT et la CFDT en constataient les « carences » et les « contradictions ».

parking ou forcing à la maternelle

Lors d'une conférence de presse tenue conjointement par la commission exécutive confédérale de la CFDT et le Syndicat général de l'Education nationale (SGEN), le 4 décembre, Michel Roland (au nom de la CFDT) a estimé que les propositions d'Annie Lesur, secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement préscolaire, instaurent « une sélection des enfants à partir de quatre ans » qui impose une « protestation de caractère exceptionnel ». Le projet de diviser en deux parties la scolarité pré-élémentaire, l'une de deux à quatre ans et l'autre de quatre à six ans, représente pour le SGEN aussi une « sélection pernicieuse » fondée sur des arguments pédagogiques « dénaturés » défavorisant les enfants de travailleurs.

A partir de quatre ans, les apprentissages intellectuels préparatoires à l'école élémentaire seront beaucoup plus systématiques qu'actuellement, ce qui, pour la CFDT, signifie que les enfants issus de milieux socio-culturels favorisés « seront encouragés à aller plus vite » contrairement aux autres : « pour les uns le dopage, pour les autres le forcing » a dit Michel Roland, dénonçant cet éclatement des classes d'âges correspondant à la ségrégation des classes sociales.

au B.O.

inspecteurs et inspecteurs principaux de la Jeunesse et des Sports

Au niveau de l'académie et du département, les services de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, rattachés au secrétariat d'Etat auprès du ministre de la Qualité de la vie, chargé de la Jeunesse et des Sports, constituent des unités répondant à des objectifs particuliers bien délimités, unités « verticales », par opposition aux autres services des rectorats et des inspections académiques, unités « horizontales » qui se répartissent les tâches d'administration et de gestion.

Un décret de 1964 modifié en 1970, a défini le rôle des directions régionales et départementales.

Les directeurs régionaux placés à la tête des services académiques sont choisis parmi les inspecteurs principaux de la Jeunesse et des Sports. Un ou plusieurs inspecteurs principaux ou inspecteurs départementaux peuvent lui être adjoints. « Le directeur régional exerce le pouvoir hiérarchique à l'égard des personnels mis à sa disposition. Les directeurs départementaux lui sont subordonnés pour l'exercice des attributions qui leur sont confiées. » Le directeur représente le secrétaire d'Etat en ce qui concerne l'action éducatrice et les mesures concernant la scolarité, l'administration du personnel, l'organisation, la gestion intérieure et la tutelle des établissements d'enseignement. Le directeur régional exerce ses attributions dans ce domaine sous l'autorité du recteur qui peut lui déléguer tout ou partie de ses pouvoirs ou de sa signature.

Dans chaque département, la direction départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs connaît des activités énumérées ci-dessus ainsi que des attributions qui peuvent lui être confiées par le préfet.

Les fonctions de directeur départemental sont confiées à un inspecteur de la Jeunesse et des Sports.

Le directeur départemental exerce le pouvoir hiérarchique à l'égard des personnels mis à sa disposition. Un ou plu-

sieurs inspecteurs de la Jeunesse et des Sports peuvent lui être adjoints.

Les activités concernant l'action éducatrice sont exercées sous l'autorité de l'inspecteur d'académie qui peut lui déléguer tout ou partie de ses pouvoirs ou de sa signature.

Le décret n° 74 903 du 25 octobre 1974 (B.O. n° 41) vient de fixer les statuts particuliers des inspecteurs et inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Ce texte modifie très profondément le régime antérieur de ces deux corps de fonctionnaires, tous deux classés en catégorie A de la fonction publique.

inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Le corps des inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs comporte un seul grade comprenant sept échelons et un échelon fonctionnel.

■ Définition des fonctions

Les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs exercent, sous l'autorité des inspecteurs principaux et essentiellement au niveau départemental, des fonctions de conception, d'organisation et d'animation dans le domaine administratif, social et pédagogique.

Leur action intéresse l'enseignement et la pratique de l'éducation physique et du sport, les relations avec la jeunesse, les loisirs et les équipements sportifs et socio-éducatifs.

Les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs ont vocation, notamment, aux emplois de directeur départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

En outre, des missions diverses peuvent leur être confiées soit à l'administration centrale du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, soit dans ses services extérieurs ainsi que dans les établissements nationaux ou régionaux de ce ministère.

■ Recrutement

Les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sont recrutés par la voie de deux concours distincts ouverts :

• le premier, aux candidats âgés de trente-cinq ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours, titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés pour se présenter aux concours externes

Exprimant son inquiétude devant « l'incohérence » de ces propositions, le SGEN déplore la « profonde ignorance des problèmes » qu'elles expriment et les taxe de « diversion » par rapport aux problèmes fondamentaux.

Pour ce syndicat, c'est la réforme « de la garderie et de la sélection » où l'on a « remplacé les béquilles de bois par des béquilles chromées ».

De plus, le système des garderies fonctionnant sur des crédits communaux créera une sélection entre les communes riches et les communes pauvres.

Surtout le SGEN estime « réactionnaire » l'attitude qui consiste à faire une « distinction artificielle entre les moments où l'on s'éduque et ceux où l'on joue », ainsi que la « réduction de l'éducation à la simple acquisition de capacités intellectuelles formelles : savoir lire, écrire, compter » et à négliger l'expression corporelle et parlée.

Enfin, le découpage en « séquences successives pédagogiques » est pour le SGEN un recul, et la constitution de deux personnels distincts, institutrices et aides-éducatrices, une « aberration ». Le SGEN réclame la réduction des effectifs des classes (vingt-cinq élèves), la généralisation des écoles maternelles en milieu rural (où il n'y a eu que cent créations réelles de postes), une redéfinition complète de la formation des maîtres et même de leur fonction, et l'obligation pour l'Etat d'accueillir dès l'âge de deux ans tout enfant pour lequel une demande aura été déposée. Pour cela, une vaste campagne d'opinion est lancée par le SGEN avec la CFDT (dont le mot d'ordre est « Tout se joue avant six ans »), qui vise à mettre en place un véritable débat sur le problème de l'école maternelle. Cette campagne se fera en association avec les familles, les associations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants, et comportera des actions directes, comme il en est déjà prévu à Strasbourg dès le prochain trimestre.

Catherine Bousquet

d'entrée à l'Ecole nationale d'administration (licence et titres assimilés) ou de l'un des titres figurant sur une liste établie par arrêté ;

- le second, aux fonctionnaires et agents de l'Etat et des collectivités publiques ou établissements publics à caractère administratif âgés de quarante ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du concours et ayant accompli cinq ans au moins de services publics au 31 décembre de l'année du concours.

Les emplois mis au concours sont répartis par moitié entre les deux catégories de candidats. Les emplois non pourvus au titre de l'un des concours peuvent être attribués à des candidats de l'autre concours.

Les candidats reçus aux concours sont nommés inspecteurs stagiaires, suivent, en cette qualité, un stage de formation professionnelle d'un an.

L'obtention d'une note de stage satisfaisante et le succès aux épreuves de l'examen technique organisé à l'issue du stage donnent lieu à l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Les inspecteurs stagiaires qui ont obtenu ce certificat d'aptitude sont

titularisés dans le grade d'inspecteur.

Les inspecteurs qui n'auraient pas été titularisés sont soit autorisés à accomplir une nouvelle année de stage, soit réintégrés dans leur corps d'origine, soit licenciés...

■ Classement

Lors de leur nomination en qualité d'inspecteur stagiaire, les intéressés sont classés selon les dispositions suivantes :

- s'ils n'appartenaient pas à un corps de fonctionnaires titulaires de l'Etat, les intéressés sont classés au premier échelon de leur grade ;
- s'ils détenaient un grade de fonctionnaire titulaire, ils sont classés en tenant compte d'une certaine proportion de l'ancienneté acquise dans ce grade (art. 7).

■ Avancement

L'avancement d'échelon des inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a lieu partie au choix, partie à l'ancienneté. Il a effet du jour où les intéressés remplissent les conditions fixées au tableau ci-dessous ; et après avis de la commission paritaire.

échelons	choix 50 %	ancienneté 50 %
du 1 ^{er} au 2 ^e échelon	2 ans	2 ans
du 2 ^e au 3 ^e échelon	2 ans	3 ans
du 3 ^e au 4 ^e échelon	2 ans	3 ans
du 4 ^e au 5 ^e échelon	3 ans	4 ans
du 5 ^e au 6 ^e échelon	3 ans	4 ans et 6 mois
du 6 ^e au 7 ^e échelon	3 ans	4 ans et 6 mois

Les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs justifiant de deux ans d'ancienneté dans le septième échelon peuvent être nommés au choix, après avis de la Commission administrative paritaire, à l'échelon fonctionnel. Les fonctions qui leur sont confiées doivent comporter l'exercice de responsabilités particulières.

inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

Le corps des inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

comporte une classe normale comprenant sept échelons et une classe exceptionnelle dotée d'un échelon unique.

Les inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sont nommés par arrêté du ministre chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

■ Fonctions

Les inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs exercent, au niveau régional, des fonctions de conception, de coordination et d'étude sur le plan administratif et de contrôle et de recherche sur le plan pédagogique.

Ils ont vocation notamment aux fonctions de directeur régional de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Les fonctions particulières d'inspection principale pédagogique qui leur sont confiées comprennent, notamment, l'inspection et la notation des enseignants d'éducation physique et sportive.

En outre, des missions diverses peuvent leur être confiées soit à l'administration centrale du département de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, soit dans ses services extérieurs ainsi que dans les établissements nationaux ou régionaux dudit département.

■ Recrutement

Les inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs sont recrutés au choix, parmi les inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui, justifiant de quinze années de services publics dont cinq années au moins en qualité d'inspecteur, figurent sur une liste d'aptitude, établie chaque année, après avis de la Commission administrative paritaire.

En outre, lorsque neuf nominations ont été effectuées dans les conditions définies ci-dessus, une nomination peut être prononcée, compte tenu des nécessités du service et après avis de la Commission administrative paritaire, parmi les professeurs d'éducation physique et sportive, diplômés de l'Ecole supérieure d'éducation physique et sportive ayant atteint le onzième échelon de leur grade et parmi les administrateurs civils ayant atteint au moins le troisième échelon de la première classe.

■ Classement

Lors de leur nomination, les intéressés sont classés à l'échelon comportant un traitement égal ou immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps d'origine.

Les modalités d'avancement des inspecteurs principaux sont les mêmes que celles des inspecteurs. En outre, les inspecteurs principaux de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, justifiant de trois années au moins de services accomplis dans le septième échelon de la classe normale, peuvent accéder, dans la limite des emplois budgétaires, à la classe exceptionnelle après inscription au tableau d'avancement.

Les articles suivants du décret prévoient la limitation des effectifs pouvant bénéficier d'un détachement et certaines mesures en faveur des fonctionnaires admis à la retraite.

René Guy

cette école innombrable

Pour la première fois un groupe de lycéennes et de lycéens français ont pénétré en Albanie.

Pendant quinze jours l'été dernier, des élèves de terminale du lycée de Montgeron sont en effet allés à la découverte d'un pays que, comme la Chine, on connaît encore assez mal.

Peut-être n'est-il pas inutile de préciser qu'à aucun moment il ne leur fut demandé de montrer patte blanche, un certificat de bonne conviction marxiste-léniniste ! Les autorités d'Albanie ne sont intervenues que pour faciliter les contacts, aplanir les éventuelles difficultés.

Ce voyage était dû à l'initiative d'un professeur d'allemand de l'établissement, Rosemarie Moulin, en sa qualité de responsable du Club Unesco. Elle nous a parlé de cette école albanaise, si proche et pourtant tellement différente. C'est bien simple :
« En Albanie, l'ennui n'existe pas ! »

de haut en bas : école maternelle de Dürëss, université de Tirana



une école pour l'Albanie



• **Je crois qu'il est difficile de parler de l'Albanie sans évoquer au préalable l'histoire de ce pays.**

L'Albanie est en effet un pays qui a été occupé pendant cinquante ans par différentes puissances — essentiellement les Turcs — et contre lesquelles elle a dû lutter sans cesse. Son héros national, Skanderbek, a d'ailleurs sa statue à Tirana, la capitale, entre celles de Staline et de Lénine. Au début de ce siècle, l'Albanie s'est libérée et transformée en république. Mais le roi Zogou I^{er}, qui en fut le président après la première guerre mondiale, était en fait un dictateur. Lors de la dernière guerre, l'Albanie a subi l'oppression du fascisme italien suivi de près par le nazisme allemand. Ces derniers avaient pris l'enseignement en main et, à cette époque, l'éducation était sous le contrôle de différents clergés musulman, orthodoxe, mais essentiellement catholique. Le peuple albanais ne pouvait pas poursuivre d'études puisque celles-ci étaient réservées aux seules classes privilégiées, les classes dites bourgeoises. Il n'y avait pas d'université et les Albanais poursuivaient leurs études supérieures à l'étranger, assez souvent en France d'ailleurs. On ne s'étonnera donc pas qu'au moment de sa Libération, il y a trente ans, l'Albanie ait compté 85 % d'analphabètes, voire 95 % en certains endroits. Il existait au moment de la guerre un lycée français, le lycée national, où l'actuel président, Enver Hoxha, a été élève, puis professeur.

C'est lui, fondateur du Parti communiste — transformé ultérieurement en Parti du travail albanais (PTA) — qui est à l'origine du mouvement de résistance puis de libération de l'Albanie.

• **Le régime albanais d'aujourd'hui s'inspire du communisme « à la chinoise » ?**

L'Albanie est une république

populaire basée sur un marxisme-léninisme très strict, très sévère. A l'heure actuelle les grands ennemis idéologiques de l'Albanie sont, à part égale, les Etats-Unis, c'est-à-dire le capitalisme occidental, et l'Union soviétique, le révisionnisme soviétique depuis Khrouchtchev. Depuis 1961, l'Albanie a d'ailleurs rompu ses relations diplomatiques avec ce pays.

Il faut cependant préciser que les Albanais sont très sensibles à l'indépendance nationale. S'il est vrai que le régime est de type chinois, l'Albanie n'est pas pour autant une colonie chinoise. Contrairement à ce que l'on affirme, nous avons vu très peu de Chinois lors de notre séjour si ce ne sont les techniciens venus expliquer le fonctionnement de machines que l'Albanie achète à la Chine. Mais ils sont là au même titre que d'autres, comme les techniciens d'Allemagne de l'Est par exemple.

• **Quelle est la place de l'école dans ce contexte ?**

Le ferment révolutionnaire s'est développé au sein de l'école. Il y a d'abord eu ce qu'on appelle la « révolutionnarisation » de l'école qui consistait tout d'abord à introduire l'albanais dans l'enseignement puisque la plupart des manuels scolaires étaient rédigés dans des langues étrangères, le plus souvent en grec. Les Albanais ne possédaient pas leur langue. On s'est donc occupé d'abord de rédiger des manuels en albanais. Ensuite, il a fallu alphabétiser tout le monde et pour cela former le plus rapidement possible un corps enseignant. D'où la création d'une université et, en premier lieu, d'un institut de pédagogie.

Ce travail accompli, Enver Hoxha et le PTA ont estimé qu'il fallait aller plus loin. Ils ont introduit une innovation absolument originale : le triangle universitaire. C'est-à-dire que l'enseignement ne doit à aucun moment

être coupé de la pratique, qu'il s'agisse du travail à la production ou de la participation à l'armée. Professeurs et élèves travaillent donc un mois par an à la production, tant industrielle qu'agricole. Les élèves, garçons et filles, consacrent également un mois par an à l'activité militaire. Après l'« examen de maturité » — l'équivalent de notre baccalauréat — les élèves font une année de stage à la production et cinq ou six mois d'entraînement militaire.

• **Cette liaison permanente école-production-armée se traduit également, je crois, par le contrôle ouvrier sur l'école ?**

Le contrôle ouvrier se manifeste à tous les échelons de l'enseignement dès la maternelle. Cela peut paraître étrange, car comment les ouvriers peuvent-ils contrôler l'école ? Ils ne le font pas au niveau du contenu théorique de l'enseignement, mais au niveau de la pratique par rapport au comportement des professeurs et des élèves. Régulièrement, une fois par semaine, ils viennent discuter au sein d'une assemblée qui réunit professeurs et élèves.

• **Même à la maternelle ?**

Dès la maternelle les élèves sont capables de dire si une institutrice est gentille ou non, si elle s'occupe bien d'eux, s'ils se plaisent dans l'école, si la nourriture y est bonne, etc. Ils le peuvent d'autant mieux que très tôt on développe chez eux la capacité de s'exprimer, l'esprit de créativité, la prise de conscience des responsabilités personnelles. Des cours sont d'ailleurs consacrés à ces activités. Nous avons été très frappés de voir combien les enfants de la maternelle étaient détendus et s'exprimaient très facilement en public sans cette affectation, cet esprit de cabotinage si fréquent chez nous.

Dès la maternelle les enfants

font des visites d'usines et s'entretiennent avec des ouvriers. C'est un dialogue permanent qui s'instaure : les enfants parlent de leur école, les ouvriers montrent comment on travaille.

• Est-ce qu'il existe, comme ici, des filières séparées, un enseignement général d'un côté, un enseignement technique de l'autre ?

L'enseignement est le même pour tous, et tous les enfants sont en prise directe avec le travail manuel. Il est obligatoire tant pour les garçons que pour les filles. Bien sûr on peut imaginer que certains travaux manuels sont assez faciles à réaliser, comme les travaux sur bois par exemple. Mais nous avons tout de même été très étonnés de voir des filles travailler sur un tour absolument de la même manière que les garçons. Il est tout aussi frappant de voir que les élèves construisent eux-mêmes les machines qu'ils utilisent. C'est ainsi que, dans un établissement que nous avons visité, les élèves ont entièrement réalisé de leurs mains un circuit de télévision fermé, ailleurs, un laboratoire de langues ultra-perfectionné. Il existe en fait une inter-connexion entre les établissements. Certains lycées produisent des pièces détachées à l'intention d'autres établissements ; elles servent ensuite à monter des machines. Aucune machine, dans une école, n'est achetée dans l'industrie.

• L'« examen de maturité », somme toute assez comparable à notre baccalauréat, présente cependant une grande particularité : une épreuve d'idéologie marxiste-léniniste...

L'idéologie est en effet transmise dès l'école maternelle. A ce niveau elle est enseignée sous des formes très concrètes. Par exemple, si les enfants font des moulages, il s'agira de petits soldats. L'idéologie

sur une façade d'usine à Tirana, des portraits d'ouvriers dont on vante les mérites ; à gauche la « flete-rrufe » (« feuille-foudre »)



logie passe également dans les chants, les jeux de mime, les dessins. Il faut penser que l'idéologie remonte toujours à la Libération et que les partisans ont une place importante dans la vie du pays. Certains d'entre eux viennent régulièrement rendre visite aux enfants pour maintenir l'esprit combatif. Il ne s'agit pas d'entretenir un esprit d'agressivité : les Albanais ont le sens du ridicule et ils savent qu'avec leur population de deux millions quatre cent mille habitants ils ne représentent pas un danger militaire sérieux. Ils veulent ainsi maintenir l'esprit de défense, vivifier sans cesse l'idéologie du régime, maintenir sans cesse la cohésion nationale.

Au niveau du secondaire (l'école de huit ans) l'idéologie est partout, y compris dans les manuels. Nous avons été très frappés par la lecture d'un manuel d'arithmétique : le chiffre 1 y était indiqué par 1 partisan, ou 1 pionnier, 1 fusil. Les manuels d'enseignement du français sont très révélateurs eux aussi. Il est possible, en effet, d'inculquer l'idéologie même à l'occasion d'exercice de grammaire. En voici quelques exemples :

Exercice. Mettez au féminin :

L'intérêt mondial, la révolution...
— Un peuple glorieux, une nation... — Le bois sombre, la forêt... — L'amour fraternel, l'amitié... — Un soldat prêt, une armée... — Un vieux bonnet, une ... robe. — Un bas ennemi, une ... trahison (...)

Autre exercice. Employez le pronom relatif « qui » à la place d'un nom sujet et le pronom relatif « que » à la place d'un nom objet direct :

J'aime le Parti du Travail ; ce parti nous a donné la liberté — Je regarde le portrait du camarade Enver ; vous avez apporté ce portrait — Je suis devant un grand four ; ce four crache des flammes — Je retire le métal ; ce métal est porté au rouge — Je vois un ouvrier ; cet ouvrier a des lunettes bleues — Il travaille dans l'usine ; vous voyez cette usine — Il fait un travail difficile, il aime cependant beaucoup ce travail.

Le choix des textes de lecture ou de dictée aussi est révélateur, jusque dans ses erreurs. On lira volontiers du Louise Michel, du Jules Vallès, **Les Misérables** ou **Quatre-vingt-treize** dans Hugo, mais on trouvera aussi des textes

de Déroulède dont le caractère patriotique a beaucoup attiré les Albanais sans qu'ils se soient aperçus qu'il s'agissait en fait d'un nationalisme de droite ! Nous leur en avons fait la remarque, et Déroulède aura probablement disparu de la prochaine édition.

• **Tout de même, cette inculcation peut paraître contradictoire avec ce que vous disiez tout à l'heure, concernant le développement de l'autonomie, la prise de responsabilités, l'esprit critique !**

Tout d'abord il ne s'agit pas à proprement parler d'une inculcation car les Albanais ne s'en cachent pas : chez eux cela est clair, franc, et l'existence d'une épreuve d'idéologie marxiste-léniniste à l'examen de maturité en est la meilleure illustration. Les Albanais avec lesquels nous avons discuté de ce problème n'ont pas manqué d'ailleurs de nous faire remarquer que, chez nous, l'inculcation idéologique était tout aussi présente, mais cachée. Quant à l'esprit critique, il se manifeste à tous moments dans la vie albanaise dans cette institution qu'est la « feuille-foudre ». Il s'agit d'un panneau que l'on trouve partout, dans les usines, dans les écoles, dans les hôtels, dans les coopératives agricoles : chacun peut y écrire publiquement et librement les critiques qu'il a à formuler. Mais cela n'est jamais anonyme, toujours signé. Cette critique est ensuite systématiquement reprise au sein d'une discussion regroupant toutes les personnes concernées. Ainsi, dans une école, les élèves écrivent sur une « feuille-foudre » les critiques qu'ils ont envie de faire sur la manière qu'a un professeur de faire un cours par exemple. Cette critique est ensuite discutée dans la classe avec les professeurs et le directeur de l'école.

• **Quelle est la place des enseignants dans le pays, le degré de**

considération dont ils jouissent ?

Sur le plan financier il faut rappeler que l'éventail des salaires est très peu ouvert — cela varie de 1 à 3 — et qu'il y a donc peu de différence entre les travailleurs. Les enseignants n'échappent pas à cette règle. En revanche la considération dont ils jouissent est très grande car, en Albanie, on pense que la base même de la poursuite de l'idéologie marxiste-léniniste, la poursuite révolutionnaire, passe par l'éducation, et est donc fondée sur l'enseignement.

• **Apparemment les élèves de l'école albanaise n'ont guère le droit à la différence : ils portent tous un uniforme dont on sait bien qu'il a pour rôle d'effacer les différences.**

Cet uniforme n'est guère qu'un tablier ou un simple sarrau dont la couleur varie suivant le niveau scolaire : blanc à la maternelle, noir à l'école de huit ans, il disparaît à l'université. Mais je crois que d'abord — et c'est une opinion toute personnelle — les Albanais font ainsi l'économie du costume. L'Albanie qui ne vit que sur elle-même, sans aucune aide étrangère, doit économiser. Mais l'autre intérêt est très certainement l'absence de jalousie vestimentaire entre les enfants. Le phénomène de la mode n'existe pas en Albanie, ce qui ne signifie pas que les Albanais soient mal vêtus, bien au contraire. Mais ils le sont sans aucune extravagance, car pour eux l'extra-

vagance ouvre la voie à des vices beaucoup plus graves, tels que la drogue ou le hippisme.

• **Au fond, lors de votre séjour, vous avez essentiellement découvert la structure de la vie albanaise, mais vous n'avez pas rencontré les Albanais au niveau de leur vie quotidienne, familiale par exemple ?**

Nous n'avons en effet pas rencontré de famille albanaise. Nous nous en sommes étonnés et nos hôtes nous ont expliqué qu'ils sont obligés de se protéger bien souvent des étrangers qu'ils reçoivent à cause de l'agression permanente dont ils sont l'objet de la part d'autres pays. C'est ainsi que nous-mêmes avons été en butte à ce genre de problème : un membre d'une ambassade étrangère est venu nous trouver et, durant deux heures, s'est efforcé de dénigrer systématiquement dans notre esprit l'Albanie et ses réalisations, n'hésitant pas d'ailleurs à recourir à des affirmations grossières.

• **Finalement, l'Albanie, position avancée du marxisme-léninisme en Occident, doit renforcer sans cesse sa propre cohésion nationale et le fait essentiellement par le biais de l'école ?**

On ne peut rien comprendre de l'Albanie si l'on ne se rappelle pas, encore une fois, qu'avant la Libération — somme toute récente (1944) — c'était un pays de type féodal, sous-développé. C'est la

Depuis novembre 1969, le système éducatif albanaise est le suivant :

- de trois à six ans enseignement préélémentaire non obligatoire ;
- de six à quatorze ans « l'école de huit ans » avec quatre années d'enseignement général, quatre années d'enseignement secondaire ;
- de quatorze à dix-huit ans « l'école moyenne » dont le terme est sanctionné par l'examen de maturité ;
- puis enseignement supérieur.

Un plan quinquennal — le « centralisme démocratique » — fixe les flux d'étudiants et leur orientation. La notion d'échec n'existe quasiment pas, le chômage non plus.

la question de la question

libération par les armes qui a révolutionné le pays lui-même. Mais les Albanais savent bien que l'esprit révolutionnaire auquel ils tiennent finirait par s'éteindre s'il ne s'alimentait que de souvenirs. Le seul moyen pour remédier à cette situation c'est donc l'école, l'action auprès de la jeunesse qui doit sans cesse remettre en cause la « révolutionnarisation » permanente du pays. Il est certain que le sang neuf qui doit couler dans les veines albanaises ne peut se renouveler perpétuellement qu'au sein de l'école.

• Révolution dans l'école ou révolution par l'école ? Apparemment les Albanais ont tranché.

Les Albanais ont en effet résolu ce problème à leur manière. Mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit tout de même d'un pays à part puisque les Albanais sont partis de rien. On ne révolutionne sûrement pas une société industrielle de la même manière qu'un pays sous-développé.

Ceci dit, je tiens à insister sur la qualité de l'accueil réservé aux étrangers : amical, spontané, simple, et il ne s'agit pas de ma part d'un enthousiasme de commande ! Les élèves du groupe n'étaient pas marxistes-léninistes (certain même était connu pour son appartenance en France à un mouvement d'extrême-droite), mais cela ne les a pas empêchés de discuter tout à fait librement et même de formuler des critiques : elles ont toujours été les bienvenues. C'est bien pourquoi ils espèrent pouvoir retourner cette année en Albanie mais, cette fois, pour essayer de connaître le peuple albanais, en étant reçus notamment dans des familles. Les Albanais ne nous demandent pas d'être marxistes-léninistes, mais simplement de bonne foi. Car ce qu'ils semblent aimer avant tout, c'est la sincérité.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélias

VOICI deux ouvrages sur ma table, deux livres qui, apparemment pouraient n'avoir d'autre point commun que d'avoir été rédigés par deux plumes qui me sont chères au service de deux esprits dont je connais la valeur. Le premier s'intitule *Est-ce le français que j'ai enseigné ?* et il est dû à Pierre-Bernard Marquet (1). Il s'agit avant tout d'une critique générale de l'enseignement de la littérature dans le secondaire. D'emblée, Pierre-Bernard Marquet souligne que la « crise » de cet enseignement n'est ni aussi dramatique ni aussi récente qu'on aime à le répéter. Il montre également qu'elle est d'autant plus délibérément décrite dans ses effets que volontairement mal expliquée par ses causes. Il lui semble donc indispensable d'en rechercher les causes fondamentales, hors des arguments brandis pour éviter l'examen des problèmes réels qui seront examinés les uns après les autres.

L'auteur tient de bout en bout les promesses formulées et examine les uns après les autres les divers sous-bassements constituant ce que l'on appelle l'enseignement du français et de la littérature. Cette analyse focalise successivement la langue orale ; l'expression écrite, dont le plus beau fleuron reste toujours la dissertation française, même si cet exercice est tout à fait inapte à former l'enfant à l'un des besoins essentiels de l'homme : la communication ; et la grammaire. Puis elle s'exerce au niveau de l'explication de textes, dont les balbutiements se découvrent déjà à l'école élémentaire dans le cadre de la lecture expliquée ; les lectures suivies et dirigées ; les morceaux choisis : bêtes noires de l'auteur ; l'histoire littéraire et l'exégèse universitaire. Au passage, Pierre-Bernard Marquet s'en prend vigoureusement à la pudibonderie et au caractère hypocrite de cet enseignement qui ne craint pas de pratiquer des coupes sombres dès qu'il est question d'amour et de sexe, alors que la lit-

térature devrait être enseignée dans sa réalité et dans sa vérité. A juste titre il dénonce le jeu formel d'une érudition trop prompte à rechercher, à partir d'une multiplicité de détails sur la vie de l'écrivain, l'itinéraire qui l'aurait amené à concevoir et à produire telle ou telle œuvre. « En matière d'art, rétorque Pierre-Bernard Marquet, la seule « érudition » valable est la connaissance des œuvres. Celle qui les cache et les défigure — en prétendant les éclairer — détourne finalement de ce qu'elle voudrait faire connaître et aimer. »

Après avoir, ainsi, passé en revue ce qu'il considère comme « les perversions de l'enseignement de la littérature », l'auteur persiste à penser « que ce brave Gautier n'avait point tort en demandant qu'une œuvre d'art serve à être belle, et rien qu'à ça. Ce n'est pas peu, selon moi, que la beauté ! ». L'art pour l'art serait ainsi un des éléments — et non le moindre — de la Révolution qui ne doit s'arrêter qu'à « la perfection du bonheur ». Pourquoi donc notre enseignement du français n'aurait-il pas pour mission première de permettre à chacun d'atteindre ce plaisir ? Les moyens pour parvenir à cet enseignement renouvelé de la littérature seraient « l'ouverture à la lecture », ce qui, dans l'esprit de l'auteur, signifie : laisser les enfants « s'égarer dans un jardin de mille fleurs » où l'ordre s'effectuerait progressivement et personnellement et non pas de façon préconçue et unique de par la rigueur des programmes ; la motivation par le recours à l'actualité, aux clubs, aux expositions, aux films... Cette thérapie détaillée prouve que si Pierre-Bernard Marquet pense, avec nous, que si l'enseignement du français est malade, il lui apparaît que cette maladie est curable. Je n'ai jamais ouï dire qu'on ait prescrit une ordonnance aux morts.

En intitulant son dernier ouvrage : *Chemins dans le labyrinthe éducatif* (2), nul doute que Louis Porcher

autant en apporte le vent

désirait nous faire saisir, dès l'énoncé du titre même, l'inexorable complexité du champ pédagogique lorsqu'on l'envisage abstraitement dans sa totalité et, a contrario, les multiples éléments d'une pédagogie vivante à l'intérieur desquels il est possible de fournir à des problèmes partiels précis des réponses qui, pour être ponctuelles n'en sont pas moins, le plus souvent, fondamentales. Dans l'intention de détourner ses lecteurs de l'impossible désir de la totalité, l'auteur s'est attaché, à partir de secteurs limités et très différents, à leur fournir une technique d'investigation efficace et envisageant chaque problème de façon rationaliste et rigoureuse. Dès lors l'esprit de système cède le pas à la pensée systématique, les éléments qui nous semblaient au premier abord disparates se trouvent désormais « reliés entre eux parce qu'ils proviennent d'une même problématique et d'une même approche ».

C'est pourquoi, délibérément, et dans le but de transformer notre façon d'affronter les problèmes, Louis Porcher nous invite à comprendre que la réflexion pédagogique ne doit pas être cloisonnée et il incarne aussitôt cette vérité dans la pratique. Ainsi nous présente-t-il tour à tour les problèmes que pose une véritable éducation rénovée; des analyses d'histoire de l'éducation portant sur le rôle de l'instituteur et sur l'évolution de la notion d'enfance; un plaidoyer en faveur de l'éducation comparée suivi d'une étude concernant l'école cubaine; les implications pédagogiques d'un véritable enseignement sportif; une analyse sociologique de l'institution scolaire et de ses dysfonctionnements suivis de réflexions pleines d'acuité concernant les conditions susceptibles de remettre cette institution en mesure de remplir son essentielle fonction.

« La simple loi de l'habitude », comme l'écrit l'auteur, est si fortement prégnante que lorsqu'on passe de l'un à l'autre de ces volets volontairement tranchés qui composent l'ouvrage, on est fugacement décontenancé par cette variété, cette absence de rapport explicite entre les sujets, bien que Louis Porcher ait pris d'emblée le soin de préciser son but et sa méthode. En fait une relecture s'impose pour surmonter cette apparente inorganisation et pour se

sentir pris par la clarté et la logique des analyses, pour concevoir que ce décloisonnement est justement issu d'une pensée opératoire qui refuse la confusion et « l'intuition approximative » des modèles globalisants et pratique l'ouverture systématique afin que chaque lecteur puisse tracer sa propre voie : « Les sentiers de la pédagogie sont sinueux, écrit Louis Porcher; qui prétend y cheminer en droite ligne ira, à coup sûr, dans le décor. »

Les deux ouvrages dont nous venons de parler, à travers des itinéraires et par des procédés d'exposition fort dissemblables, conduisent à analyser certains aspects du dysfonctionnement de l'institution scolaire, et ils s'achèvent, tous deux, par un faisceau de propositions.

Ils constituent tous deux, à des titres différents, des examens lucides d'une situation actuelle que, trop souvent, les enseignants ressentent et déplorent de façon toute subjective sans pouvoir en découvrir les raisons. Ils permettront au pédagogue de mieux comprendre dans quel univers institutionnel et sociologique il se situe, et les arguments qu'ils fournissent rendront possible à chacun l'avancement de sa réflexion et, peut-être, un changement d'attitudes. C'est cela, j'en suis certain, que maintenant les auteurs attendent, comme nous recherchions en ouvrant ces ouvrages des réponses à nos implicites questions. Ultérieurement et à la suite de ces dévoilements, nous modifierons notre action dans la mesure où ces lectures nous auront insérés « dans la dynamique d'une transformation sociale à l'intérieur même de notre existence pédagogique quotidienne ». Maurice Blanchot (3) exprimait d'ailleurs cette idée beaucoup mieux et plus courtement que moi lorsqu'il écrivait : « La question attend la réponse, mais la réponse n'apaise pas la question et, même si elle y met fin, elle ne met pas fin à l'attente, qui est la question de la question. »

Pierre Ferran

(1) Castermann, 1974, coll. « E 3 », 172 p., 25 F.

(2) Editions sociales françaises, 1974, coll. « Sciences de l'éducation », 159 p., 38 F.

(3) Maurice Blanchot, *L'attente, l'oubli*, Gallimard.

DES MOTS nouveaux — et de nouveaux sens de mots anciens — apparaissent sans cesse dans notre langage. Avant même que les dictionnaires les accueillent, il n'est pas mauvais de les signaler, au passage. C'est à l'inventaire de cette « anti-chambre » du lexique que se consacrent Jean Giraud, Pierre Pamart et Jean Riverain. Ils nous avaient déjà donné en 1971, chez Larousse, *Les mots « dans le vent »* (1); ils récidivent cette année avec *Les nouveaux mots « dans le vent »* (2).

Le choix est amusant, instructif, appuyé d'ailleurs sur des citations (qu'on aurait aimé voir datées), et comme tous, contestable. J'ai, par exemple, regretté de n'avoir trouvé dans aucun des deux recueils le mot « sommet » avec le sens de réunion de chefs d'Etat ou de gouvernement. Mais, ne chicanons pas, l'entreprise est pleinement justifiée, dans son esprit et dans sa lettre. Je laisse aux calculateurs le soin de dénombrer les anglicismes, qui paraissent assez nombreux, mais j'admire la résurrection (et la « promotion ») du vieil adjectif « langagier » qui, du péjoratif « bavard », est devenu, plus honorablement, « qui se rapporte au langage ». On en dirait autant de « liquette », qu'une mode féminine récente a fait sortir de l'argot...

Plusieurs nouveautés intéressent l'éducation. Celle-ci se renouvellerait-elle, se moderniserait-elle? Je relève, un peu au hasard, anthropologie, plus juste que « andragogie », précédemment lancé, mais non cité ici, contre-cours, créatique, pédagogisme, rééduquer, sémiologie et sémique... dans la panoplie moderne de l'enseignant médiathèque et pédagogthèque, à côté de ludothèque... des emprunts anglo-saxons comme business-school, busing ou teach-in...

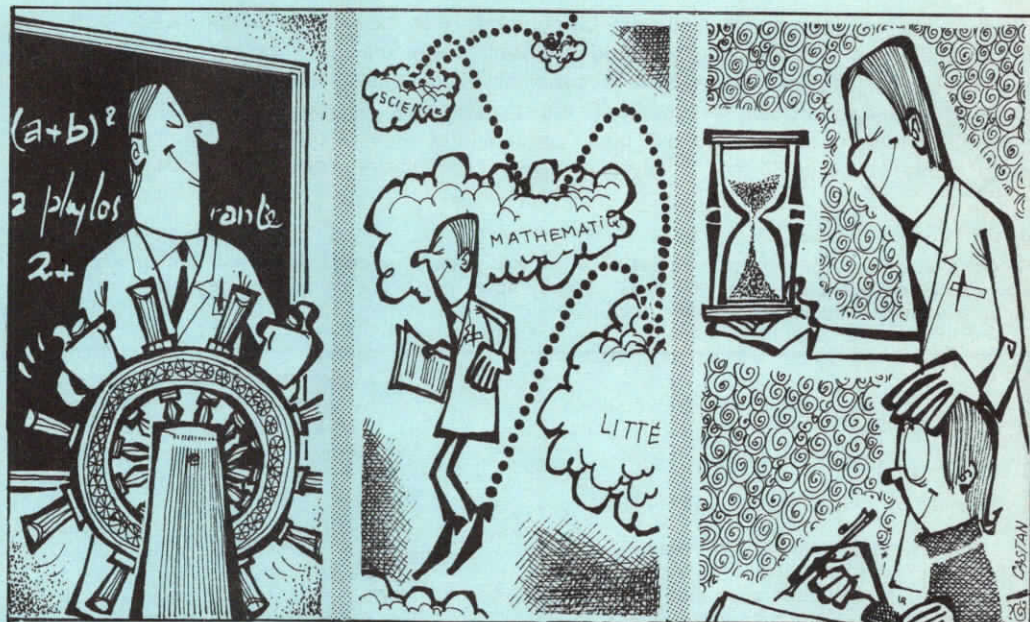
Reste à souhaiter que certains de ces mots (s'ils sont utiles) entrent aussi dans la pratique de l'éducation.

Monsieur Nicolas

(1) cf. *l'éducation* n° 131 du 2-3-72.
(2) 272 p., 19,50 F.

le découplage rend possible une plus grande marge de manœuvre aux professeurs qui peuvent :

- coordonner leurs actions pédagogiques et les transformer en réelles « activités de soutien » ;
- aménager leurs activités en fonction des groupes, qui sont alors mieux composés (puisque constitués selon les activités de soutien pédagogiques qu'ils désirent engager) ;
- respecter mieux les demandes des élèves et notamment leurs rythmes différents de travail



le travail indépendant comment ? pourquoi ?

A l'initiative du ministère de l'Éducation (ancienne Direction des objectifs), l'INRDP a été chargé de mener une recherche sur les méthodes de travail indépendant et interdisciplinaire dans les seconds cycles généraux et techniques. Le compte rendu de cette recherche a paru dans le numéro 66 de « Recherches pédagogiques ».

Mais, alors qu'en juillet 1973, on aurait pu croire que le travail indépendant avait acquis son droit de cité pour la communauté éducative, en janvier 1974, des phénomènes de « résistance » se sont manifestés dans des classes de première, soumises à l'épreuve anticipée de français au baccalauréat. Une nouvelle enquête a été entreprise par l'INRDP, de mars à juin 1974, par Nelly Leselbaum, qui en donne ici les conclusions.

Il importe donc qu'une meilleure pratique de ce travail indépendant soit recherchée. Quelques aménagements suffiraient sans doute, qui sont ici proposés.

L'ACCUEIL très favorable réservé généralement par la communauté éducative — élèves, professeurs, parents — aux premières expériences de travail indépendant lancées en 1972, ne s'est pas démenti en 1974. Cependant, après deux années d'expérimentations, des « réticences » qui finissent par gêner le développement de cette innovation pédagogique sont apparues.

la butée de l'examen

Pour élucider la signification profonde de ce malaise,

et en mesurer l'étendue et l'intensité, une enquête a été menée en 1974 dans une perspective de planification et de généralisation de cette pratique pédagogique. En étudiant, au niveau des classes de première, les attitudes des élèves, des professeurs et des parents, dans quatre établissements scolaires qui avaient participé en 1972 au lancement des expériences de travail indépendant dans les classes de seconde, nous avons tenté de dévoiler quelles résistances nouvelles se manifestaient contre lui pour proposer quelques aménagements.

Les élèves continuent

dans la classe de première de croire à son utilité. Ils en soulignent surtout les avantages pédagogiques et sociaux et manifestent beaucoup d'intérêt pour la mé-

thode. Cependant, « le travail indépendant reste difficile à concilier avec l'examen et les professeurs ou plus précisément avec l'image très convention-

nelle que la plupart des élèves se font de la préparation à l'épreuve anticipée de français du baccalauréat. Voici, à ce sujet, quelques réponses des élèves.

Devant le principe même de cette nouvelle pratique pédagogique, les parents des élèves des classes de première montrent plutôt des attitudes positives. Ils remarquent tous chez leurs enfants une plus grande motivation et un plus grand intérêt pour leur travail. La plupart ont été surpris par l'ardeur et la passion avec laquelle leurs enfants ont soigné la présentation de certains documents ou mini-mémoires, sans ménager leur temps. Ils reconnaissent que l'école, par le travail indépendant, s'ouvre à la vie, et prépare les enfants à leur vie d'adulte, en augmentant les responsabilités dans leur travail.

Mais certains parents, formulent aussi de nombreuses critiques sur le contenu des recherches. Ils s'inquiètent de savoir si ce n'est pas au détriment des autres disciplines que leurs enfants déploient tant d'ardeur.

Enfin, devant la liberté et la responsabilité accordée aux élèves par les professeurs, les parents montrent des attitudes très ambivalentes. Tout en se félicitant du choix qu'ont leurs enfants de travailler sur des sujets qui les intéressent avec les camarades pour lesquels ils ont des affinités, les parents souhaitent que la personnalité du professeur soit assez forte pour faire en sorte que, dans les groupes, tout le monde travaille. « Il ne faut pas laisser les élèves régler eux-mêmes leurs problèmes sans organiser des cadres et imposer des obligations. »

Ils sont, certes, heureux de participer aux recherches de leurs enfants et constatent pour la plupart que cela nourrit un dialogue

■ Dans votre cas particulier, veuillez dire ce que vous a apporté le travail indépendant (vous pouvez choisir plusieurs réponses, dans ce cas, notez par ordre de préférence : numéro 1 ce qui vient en premier, numéro 2 ensuite, etc.).

	pourcentage classe de seconde	pourcentage classe de première
acquisition des connaissances	90	41
ouverture à des intérêts nouveaux	62	28
aptitude à dialoguer avec des interlocuteurs qui ont des points de vue différents des vôtres	61	23,5
réflexion critique sur des problèmes	—	11
entraînement à l'expression orale	11	—
vous avez l'impression que vous retenez mieux ce que vous apprenez	—	—
progrès dans l'élaboration d'un plan	—	5
entraînement à la rédaction	—	5

■ En définitive, estimez-vous que le travail indépendant prépare aux différents exercices proposés à l'épreuve de français du baccalauréat ?

	lycée I % élèves	lycée II % élèves	lycée III % élèves	lycée IV % élèves	moyenne générale
mieux	23,5	4	8	10	11,5
autant	31,3	26	29,5	62	37,25
moins bien	2,3	30	59,5	21	28,25
que les méthodes traditionnelles					

Cette contradiction apparente entre les goûts des élèves et les exigences des programmes et de l'examen, on la retrouve aussi chez certains professeurs engagés dans cette expérience. En effet, certains d'entre

eux consacrent systématiquement la moitié de l'horaire de leur discipline à la préparation de l'examen. Cette « mise à l'écart » du travail indépendant, diminue peut-être l'inquiétude des élèves devant l'examen,

mais crée un blocage. Si on « libère » deux heures pour préparer un examen, cela suppose implicitement que les deux autres heures, celles qui sont consacrées au travail indépendant, n'y préparent pas.

constant dans la famille, mais ils se demandent si cette participation des familles au travail des élèves n'accentue pas le fossé entre les enfants de milieu socio-culturel élevé et les autres.

la fuite, devant l'autonomie

Certains élèves ressentent de l'anxiété à assumer l'autonomie qui leur est accordée par le travail indépendant. Ne s'y sentant pas préparés, ils demandent « un apprentissage, une formation ». « On ne sait pas prendre nos responsabilités. »

Mais en comparant les critiques adressées par les élèves de seconde (peu nombreuses au demeurant) (1) et celles adressées par les élèves de première, on mesure pourtant une évolution assez importante. En classe de seconde, les critiques des élèves portaient sur ce qui était extérieur au travail indépendant lui-même : le bruit dans les salles, les délais accordés par les professeurs pour la remise du travail des groupes : critiques qui s'expliquaient aussi par une valorisation du cours magistral, plus « rentable » parce qu'il s'adressait à toute une classe et suscitait un intérêt collectif et commun.

En classe de première, ces critiques font toutes référence, d'une part, à la situation dans laquelle les élèves se trouvent (classe d'examen et programmes), d'autre part aux difficultés qu'ils ont éprouvées à assumer leur autonomie dans le

travail. Pour se sentir plus « encadrés », ils auraient désiré que dans sa mise en place les professeurs éclaircissent, par exemple, les différents objectifs de cette pratique, donnent des règles de méthodes très précises pour réussir les produits des travaux de groupe. Certains regrettent qu'il soit matériellement impossible aux professeurs d'avoir une présence régulière et continue dans les groupes. « Nous n'avons pas une conscience très claire du travail à effectuer » disent certains, tandis que d'autres affirment « le travail indépendant permet à ceux qui le veulent, de ne rien faire ».

Ne remarque-t-on pas à l'évidence que les jugements que portent les élèves de première font preuve d'une capacité d'analyse critique et témoignent d'une plus grande maturité. La pratique pédagogique est jugée en elle-même, et non dans ce qui lui est extérieur. On pourrait induire de là que cette évolution dans l'appréciation et le jugement pourrait être l'aboutissement du travail indépendant lui-même. En ce cas, nous aurions, par l'analyse et la comparaison globale des réponses des classes de seconde et de première, une première évaluation. Cette première évaluation certes parcellaire et fragmentaire, permettrait de constater que le travail indépendant a fait progresser les élèves dans le sens d'une plus grande capacité à porter des jugements, premier pas vers la « conquête » de l'autonomie.

Le pourcentage de l'horaire accordé au travail indépendant dans chaque discipline et l'habitude que les élèves en avaient dans le

premier cycle, constitue une donnée importante pour l'interprétation des attitudes des élèves des classes de première face à lui.

l'apprentissage du travail indépendant

L'avis des élèves, en effet, sur l'horaire accordé dépend moins du nombre d'heures qui lui sont consacrées dans l'année scolaire en cours, que des habitudes qu'ils ont acquises dans leur passé scolaire.

Dix-neuf pour cent des élèves d'un lycée, trouvent que l'horaire est « excessif », mais cette classe de première est la seule (parmi les classes des quatre lycées qui font l'objet de l'enquête) à ne le pratiquer que dans deux disciplines. (Les classes des autres lycées le pratiquent dans trois disciplines au moins et dans six au plus.) De plus, ces élèves sont les seuls à ne l'avoir **jamais** pratiqué dans le premier cycle. Un élève sur quatre seulement l'avait pratiqué en classe de seconde en français et en histoire. Pour trois élèves sur quatre, cette classe de première, classe où ils ont une épreuve d'examen, a été leur année d'initiation au travail indépendant dans ce lycée.

De fait, la marge de variations des pourcentages d'élèves qui estiment qu'il prépare « moins bien » à l'épreuve de français du baccalauréat, que les méthodes traditionnelles est la plus forte dans ce lycée. Sans doute, est-ce bien l'indication que ces élèves,

plus habitués que d'autres à recevoir dans leur passé scolaire des cours traditionnels et à travailler individuellement et personnellement, ont rencontré des difficultés à s'y adapter et ont eu l'impression de perdre un temps précieux pour la préparation à l'examen.

La résistance des élèves à une auto-formation et à une responsabilité entière dans leur travail est fonction du nombre d'années de cette pratique de travail indépendant dans leur passé scolaire. Elle est fonction aussi de la part quantitative et qualitative réservée à cette nouvelle pratique pédagogique dans l'ensemble des autres pratiques. Il existe un seuil en deçà duquel, il est inutile et peut-être même nuisible pour les élèves de la pratiquer.

la cause n'est cependant pas encore gagnée

En effet, même si les élèves sont très intéressés par cette pratique pédagogique, ils ne la prennent pas toujours au « sérieux ».

Cela vient d'abord de la « marginalisation » du travail indépendant dans le reste du travail scolaire. De plus, même s'ils apprécient pour la plupart, la liberté du sujet et le choix des documents sur lesquels ils travaillent, ils n'ont pas clairement saisi les objectifs de cette pratique pédagogique. Il arrive que dans la classe de seconde il soit vécu comme une pratique compensatoire par rapport à un enseignement trop rigide et trop contraignant. Cela expli-

que que, dans les classes d'examen, certains aient désiré revenir à l'enseignement traditionnel qui leur paraissait plus sérieux et plus efficace.

L'hétérogénéité socio-culturelle particulièrement affirmée dans certaines classes de lycée a gêné les expériences de travail indépendant. Certains élèves, notamment « les leaders » ont souvent entravé de façon latente ou ouverte son déroulement en n'apportant pas leur collaboration et en formant des clans antagonistes et en conflit avec le reste de la classe. Or, ces conflits entre « clans » trouvent à se manifester au cours du travail indépendant du fait de la transformation de la relation duelle enseignants-enseignés de la didactique classique, et de la plus grande liberté qui est accordée aux élèves.

propositions pour une meilleure pratique

● introduire cette pratique selon une progression.

La progression peut se faire d'abord au niveau du temps accordé au travail indépendant par rapport au pourcentage d'heures des autres pratiques pédagogiques.

Elle peut se faire ensuite au niveau des phases au cours desquelles les élèves travaillent de façon entièrement autonome « en groupes » ou « individuellement ». Ces phases peuvent être considérées comme **moments** du processus de la « période » ou « cycle » de travail indépendant et comme

étapes de la conquête de l'autonomie des élèves.

Cette progression aura comme avantage, de supprimer la lassitude constatée par les parents et les professeurs, auprès des élèves qui travaillent toujours en groupe et de faire saisir à ces élèves, par leur vécu, que son objectif est bien de conquérir une autonomie individuelle et entière dans leur travail.

Ces mesures institutionnelles font partie d'une stratégie dont la finalité est d'inciter les élèves à travailler d'une façon autonome sans avoir besoin du professeur pour les diriger et sans risquer pour autant que l'élève ne perde son temps, ne se sente délaissé ni ne devienne un autodidacte. Dans cette mesure, le groupe sera perçu comme une « aide » ou un « tremplin » provisoire par lequel la conquête de l'autonomie individuelle peut se faire plus facilement.

● favoriser le décroisement.

Dans l'institution de la pratique du travail indépendant, il est souhaitable que, deux professeurs (au moins) d'une même discipline, pour deux classes de même niveau, puissent travailler avec un emploi du temps parallèle.

Le décroisement rend possible en effet, une plus grande marge de manœuvres aux professeurs qui peuvent :

- coordonner leurs actions pédagogiques et les transformer en réelles « activités de soutien » ;
- aménager leurs activités en fonction des groupes, qui sont alors mieux composés (puisque constitués

selon les activités de soutien pédagogiques qu'ils désirent engager) ;

— respecter mieux les demandes des élèves et notamment leurs rythmes différents de travail.

Le décroisement est un premier pas vers l'individualisation de l'enseignement. Il devrait éviter la sclérose des groupes, souvent signalée par les élèves.

● intégrer le travail indépendant dans le reste du travail scolaire.

Pour diminuer les phénomènes de résistance des élèves, il faut supprimer les termes « d'expériences de travail indépendant ». Les professeurs pourraient en faire le centre de leur enseignement, sans pour autant qu'il en soit la forme unique. Ils devraient intégrer d'une part le travail indépendant et les autres pratiques pédagogiques et d'autre part le contenu des recherches effectuées par les élèves et les groupes dans l'ensemble du travail de la classe. Ce qui implique que soient institués par les spécialistes des disciplines des programmes « par objectifs » dans les deux cycles d'enseignement et que ces programmes tiennent compte des objectifs visés par la pratique de cette méthode pédagogique, à savoir essentiellement la prise en charge par les élèves de la responsabilité d'un travail mené en groupe.

● utiliser les centres de documentation.

Les documentalistes, qu'il faut nécessairement associer très étroitement à sa pratique, pourraient, avec l'aide des professeurs, bien entendu, en fonction des

thèmes et des sujets déjà choisis par les élèves, préparer toute une documentation et participer à l'élaboration d'un « fichier thématique ». Les intérêts des élèves ne se renouvelant pas si souvent d'une année à l'autre, surtout pour un même groupe d'âge, qu'on ne puisse rapidement disposer d'une véritable « source » de documentation, dans tous les établissements scolaires.

● développer les unités capitalisables.

Il s'agit, pour diminuer l'insécurité des élèves face aux examens, que leurs différents travaux « de groupe » ou « individuels » soient pris en compte et permettent d'obtenir des « unités capitalisables ». On pourrait par exemple, supposer que l'élève ait à présenter, à la fin du second cycle, ses différents travaux indépendants en expliquant au jury constitué pourquoi il a choisi tels sujets de recherche, tels documents, la méthodologie employée, etc.

De tels aménagements aideraient à réaliser un véritable changement d'attitude des élèves, qui évolueraient vers une attitude plus responsable et des professeurs, qui adopteraient une attitude de « guidance » au sens britannique du terme. La pratique du travail indépendant servirait alors un projet éducatif d'ensemble où l'élève pourra faire preuve des aptitudes et des capacités autres que les capacités strictement « académiques » de type cognitif.

Nelly Leselbaum

(1) Cf. : **Recherches pédagogiques** n° 66 — 1974 — Publications de l'INRDP.

vos expériences

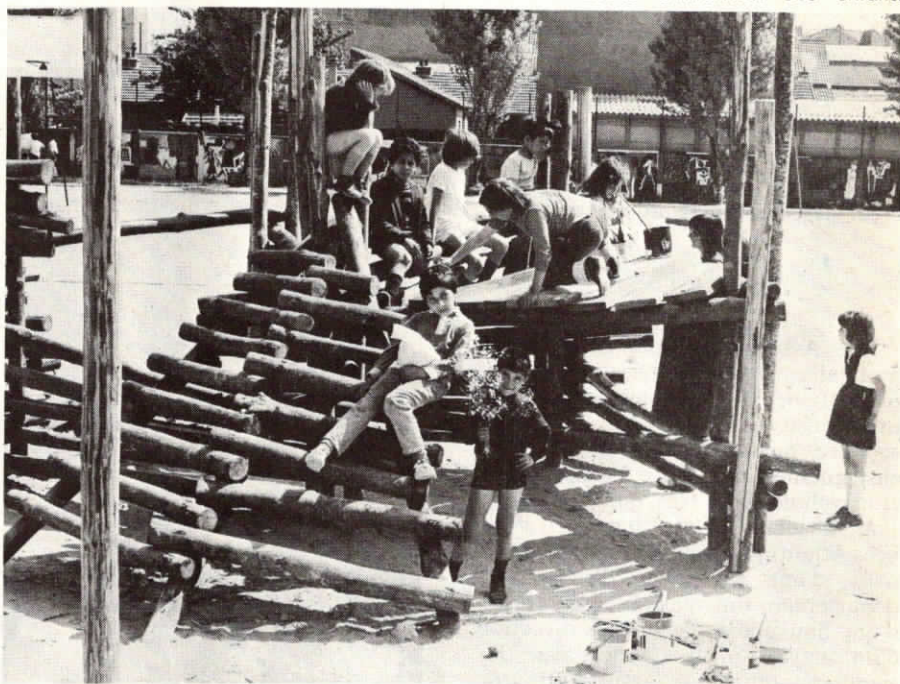
“comme
les
grands”

L'ART est assurément ce que les hommes laissent de plus vivant après eux. Le véritable créateur est, au-delà de l'artiste, l'œuvre elle-même qui survit au temps, inspire et anime, éveille le monde à de nouveaux destins. Le seul sentiment esthétique ne justifie pas l'intérêt que nous portons à l'art mais, bien plus confusément, le jeu de rapports complexes par lesquels un peu de nous-même adhère aux signes d'une époque et s'en réclame comme d'un héritage. Nous sommes tout entiers dans les œuvres réalisées et notre devenir s'inscrit en figurations dans l'œuvre qui s'élabore.

A ce niveau, l'art n'est plus seulement une curiosité, une passion d'esthète ou de chercheur, mais une dynamique qui influe sur notre comportement et l'oriente.

Le livre d'André Scobeltzine, **L'art féodal et son enjeu social** (1) nous inspire ces réflexions au terme d'observations et d'études sur l'art et la société féodale de l'époque romane à l'époque gothique. D'étonnantes correspondances apparaissent entre les caractères esthétiques et le domaine idéologique, économique et social. L'auteur développe la thèse suivant laquelle l'art féodal a été conçu de manière à déterminer un système de pensée dans lequel puissants et faibles ont trouvé la justification à leur existence. Murailles et voûtes romanes, architecture et vitraux gothiques définissent une « grammaire de la pensée », un langage créé pour pré-

combinaisons de rondins : premier étage d'un assemblage complexe où s'exerce la faculté d'invention des enfants



parer les hommes à s'insérer dans un ordre social, économique et culturel conforme aux intérêts et aux caractères de l'époque. Thèse séduisante et convaincante tant est passionnante et révélatrice, à travers l'architecture et la peinture romanes et gothiques, la quête de l'homme féodal, sa place et sa fonction aux divers étages de la société.

Cette contribution à la connaissance de l'art médiéval est, par elle-même étonnante, mais ce livre dépasse le cadre de son étude et nous incite à réfléchir sur notre situation présente face au monde que nous nous donnons.

un nouveau regard

Voilà qui nous invite à « voir » le porche de Moissac ou le portail de la cathédrale de Chartres d'un tout autre œil que celui de l'admiration ou de la curiosité. La thèse d'André Scobeltzine nous propose un autre regard, la recherche d'une nouvelle attitude dans nos rapports avec l'art, une autre façon d'observer et d'agir. On ne remplace pas cependant les idées reçues par un autre registre d'idées sans remettre en question la

notion même de culture. On devine alors l'importance des choix pédagogiques au niveau des enfants de l'âge le plus tendre. S'il est vrai que toute société secrète sa pédagogie, toute pédagogie nouvelle porte en germe le changement de société. Celle-ci seule nous intéresse, qui peut agir sur l'événement.

C'est ainsi que nous comprenons les contacts de l'Ecole avec les groupes socio-professionnels qui lui étaient traditionnellement étrangers. Comment pense-t-on ouvrir les enfants sur la vie, sans les familiariser avec les techniques élémentaires qui créent la vie autour de nous ? Le meilleur moyen de leur apprendre ce « savoir-faire » est de favoriser les rencontres enseignants-enfants-gens de métier et de rapprocher ainsi, niveau par niveau, les domaines de l'enseignement pur et de la pratique.

L'engagement d'André Scobeltzine n'a pas d'autre sens. Il se veut praticien et tente de jeter des regards neufs sur sa profession. Il donne à sa recherche une orientation originale, travaillant en ateliers avec des enfants et des enseignants, dans le cadre de l'école et de ses structures pédagogiques.

On saisit le double intérêt de cette

démarche : permettre aux enfants d'appréhender la réalité du monde qui les entoure, agir sur les mentalités et, au-delà, sur les institutions pour dépasser les blocages qui séparent l'École de la vie active. Il n'est pas trop tôt, dès la maternelle, pour créer les habitudes appropriées.

L'école en chantiers

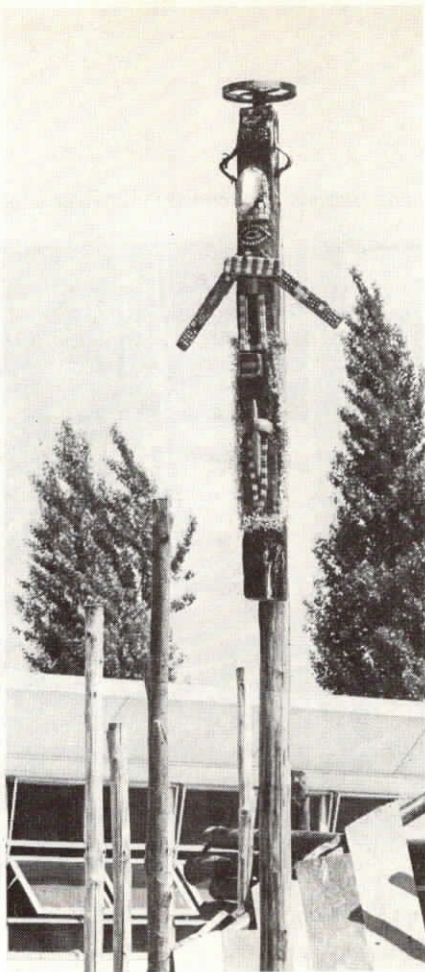
Une Association pour la création populaire a été fondée par André Scobeltzine et quelques amis ; des expériences sont pratiquées en milieu scolaire, qui permettent de tirer des enseignements d'ordre pédagogique et psychologique très encourageants.

A Mazères-Lézons, dans les Pyrénées-Atlantiques, des enfants provenant d'une vingtaine d'écoles du département ont réalisé la décoration d'une nouvelle école sous la direction d'un artiste professionnel avec les seules ressources de la subvention de 1 % fournie par le ministère des Affaires culturelles.

A Colombes (Hauts-de-Seine), les 350 enfants de l'école Buffon consacraient, dans le cadre du tiers temps pédagogique, une demi-journée par semaine à des travaux de modelage, de peinture et de couture. L'idée leur a été proposée d'orienter ces activités vers l'aménagement et la décoration des espaces extérieurs de l'école. La revue **Activités et recherches pédagogiques** rend compte de cette expérience dans son n° 14 de mars 1974.

Des étudiants en sociologie, en architecture, en sciences de l'éducation, des parents d'élèves ont encadré les enfants répartis dans une vingtaine d'ateliers. Une subvention de la municipalité a permis d'acheter une partie des outils et des matériaux utilisés. L'autre partie a été soit fournie par des entrepreneurs, soit récupérée aux rebuts de fabrication.

Le problème a été d'adapter les techniques d'adultes aux possibilités des enfants et de concevoir le niveau de technicité qui permettrait à la fois de réaliser un travail efficace et de respecter la liberté et la faculté d'invention des enfants. Mais, si la technique est un problème, un autre problème est de créer des situations les plus aptes à susciter chez l'enfant la forme d'activité la plus effi-



ciente, un engagement profond, un pouvoir de créativité plus accru, une adhésion totale à l'œuvre collective.

Les différents ateliers, construction de rondins, maçonnerie, jardinage, mosaïques, fresques, sculptures sur bois, ont atteint leur but même s'il a fallu dans certains cas solliciter la collaboration des adultes à des travaux de force : assemblage de rondins trop lourds, pose de briques et de parpaings. Pourtant l'idée des enfants a été suivie ; leur apport a été particulièrement original en peinture et en fabrication de totems ornés.

Parallèlement à ces activités de chantier, d'autres groupes ont organisé et animé des ateliers de théâtre, de musique, de masques, de poteries... Un journal a fait le compte rendu de ces différents travaux.

un savoir-faire organisé

Les expériences de Mazères-Lézons et de Colombes sont trop exemplaires pour qu'on puisse en tirer des enseignements définitifs. Des tendances se dégagent toutefois, qui permettent d'affirmer que des tech-

niques d'adultes, appliquées à des situations choisies dans le domaine des enfants, stimulent leur créativité, inspirent et animent des idées utiles aux gens de métier.

En peinture et en mosaïque précisément, les enfants réussissent mieux que leurs aînés professionnels à exprimer directement l'instant présent qu'ils vivent avec l'intensité et la justesse d'impression qu'il faut.

Des moyens leur sont donnés d'appréhender la réalité du monde autrement qu'à travers le langage traditionnel de l'école grâce à l'emploi d'un « savoir faire » concret, organisé et vivant ; techniques et gestes de notre environnement du travail.

Les livres enferment autant qu'ils libèrent. Celui qu'André Scobeltzine a consacré à l'art féodal pourrait se définir comme un essai d'ouverture à partir de faits historiques vers les réseaux d'activités qui caractérisent la vie de l'individu et des groupes au sein des sociétés ; l'approche d'une plus haute liberté, d'un plus grand élan d'imagination face aux problèmes qui se posent au monde à travers les désirs et les conflits des hommes.

Rien d'autre que l'on ne puisse apprendre aux enfants dès les premières années de leur scolarité dans l'esprit des expériences-témoins de Mazères-Lézons et de Colombes.

Joseph Ribas

(1) Gallimard, « Bibliothèque des idées », 328 p et 32 planches hors texte, 48 F.

vos réactions

« comment peut-on être parent d'élève ? »

La lecture de l'article de votre collaborateur Maurice Guillot « Comment peut-on être parent d'élève » paru dans le n° 220 du 10 octobre m'incite à vous faire part des réflexions que provoque en moi cet article. J'espère que vous voudrez bien les publier intégralement dans l'un de vos prochains numéros.

En tant qu'ancien responsable parent d'élève, ayant assumé et pris au sérieux mon rôle et mes devoirs

à la fois de militant et de parent d'élève, je pense pouvoir affirmer que la méfiance des parents tant à l'égard des associations que des institutions est malheureusement justifiée.

Elle est justifiée pour plusieurs raisons que j'essaierai d'analyser aussi brièvement que possible : « Les responsables de cette apathie ou de ce désintéressement sont tout à la fois les pouvoirs publics, les enseignants et les dirigeants des fédérations de parents d'élèves. »

1° Tous sont également responsables sur un premier point qui me paraît de tous le plus important. En effet, bien que l'on définisse l'éducation comme étant l'affaire de tous, l'on n'a jamais procédé à la plus élémentaire de toutes les choses : **définir de façon formelle et explicite ce que l'on attendait de cette éducation.**

— En quoi consiste exactement l'Éducation nationale ?

— Quels sont les buts réels qu'elle poursuit ?

— Quel rôle précis doit être celui de l'État ?

— Qu'attendons-nous des parents, mais aussi des enfants ?

— Quelles doivent être les attributions effectives des enseignants ?

Faute d'une définition de base du rôle de l'éducation, on perd son temps et l'on tourne en rond comme le chien courant après sa queue.

Oui les parents sont désemparés et découragés, parce qu'ils ne savent plus à qui se fier.

L'État et les pouvoirs publics : souvent ce ne sont que promesses et peu de réalisations. Ce qui est donné d'une main est repris de l'autre. On fait de grandes déclarations, de grandes joutes oratoires. Des réformes se succèdent à qui mieux mieux mais aucune suite logique n'apparaît. La gratuité, la démocratisation, l'orientation, autant de chevaux de bataille où la démagogie s'en donne à cœur joie.

Les enseignants : trop souvent ils ne voient parents et enfants que comme moyen de pression en vue de faire valoir des intérêts professionnels. Il semble qu'un trop grand nombre n'a pas encore compris ce que pouvait être une véritable collaboration parents-enseignants-enfants en vue d'une réelle éducation.

Les fédérations de parents d'élèves :

elles dictent, dirigent, donnent des consignes bien souvent inaccessibles au niveau de la famille moyenne, alors qu'au contraire c'est vers elle que devraient aller toute leur sollicitude et leur attention. Pour avoir animé de nombreuses réunions publiques, combien de fois n'ai-je pas senti que la grande masse des parents ne se sentait pas directement concernée par les problèmes soulevés à l'échelon national ? C'est peut-être là le drame : avoir voulu voir trop haut et perdre de vue la base ! En outre, quand elles ne sont pas préoccupées par des occupations idéologiques ou politiques partisans, ou par des sujets d'intendance, les fédérations ont, à mon sens, trop souvent tendance à monnayer leur combativité en compensation de certains avantages personnels pour les responsables.

Qu'il s'agisse d'ailleurs de parents ou d'enseignants, j'estime, quant à moi, qu'en politisant les problèmes de façon sectaire, ils ont choisi la plus mauvaise solution. Le rôle de militants d'organismes de défense et de promotion n'est pas d'introduire dans leurs mouvements des consignes de politique doctrinale sectaire ; au contraire leur rôle serait de se maintenir en étroite liaison avec tous les partis politiques afin de leur faire connaître les aspirations et les besoins de leurs adhérents. Si cela était admis une fois pour toutes, je suis persuadé que bien des choses iraient mieux.

2° Pour ce qui est de la participation, pour l'avoir défendue et pratiquée, je dis que, dans l'état actuel, la plupart du temps c'est de la fumisterie.

Fumisterie parce que, trop souvent, chaque partie en présence y arrive avec une attitude composée à la fois du désir d'attaquer et de se défendre et pour le moins de se justifier.

L'administration voyant d'un mauvais œil des gens venir s'immiscer dans ses prérogatives, les enseignants n'admettant pas que des parents puissent venir critiquer leurs activités, les parents ne comprenant pas que leurs enfants puissent se comporter et être jugés autrement qu'ils le désireraient, les enfants sachant bien souvent qu'ils sont en face d'antagonistes n'aspirant qu'à se porter des coups bas, tous composent ainsi les

éléments de la participation. Dans ces conditions, comment penser réaliser une véritable participation ?

La participation ne peut être fructueuse qu'à la seule condition que soit recherché uniquement l'intérêt de l'enfant. L'éducation ne peut avoir de fin positive que si son véritable but est de permettre à l'enfant, l'adolescent et enfin l'adulte, de devenir un être responsable et conscient de son rôle et de sa place dans la collectivité et capable de se déterminer après avoir appris à s'étudier, à se connaître et à se maîtriser. Mais en fait, la véritable question est et reste : **le veut-on véritablement ?**

Si tel est le but recherché, alors il faut l'exprimer clairement, créer les circonstances et mettre en œuvre tous les moyens qui permettront d'y parvenir. Il faut que les éducateurs, et j'entends par là les forces vives et actives du pays, prennent l'habitude de se rencontrer et de collaborer à cette fin. Mais alors il faudra que ce soit ailleurs que dans le cénacle artificiel d'un conseil de classe ou d'un conseil d'administration.

La véritable participation à l'éducation ne peut être que le fruit d'un travail patient et poursuivi, d'efforts sans cesse renouvelés, pour que tous apprennent à se connaître, à s'apprécier et à se compléter tout au long de cette éducation que l'on aspire à donner. Alors là, je pense, les parents, dans leur grande majorité, seront conscients du rôle qu'ils peuvent jouer et les indifférents ne seront plus qu'une minorité.

Pour conclure, même si actuellement la situation n'est pas brillante, je ne crois absolument pas que ce soit en passant au-dessus des organismes constitués, quels qu'ils soient, et en s'adressant directement à une masse floue et sans préparation, que l'on nouera un dialogue ou une collaboration efficace. Vouloir le croire ne pourrait conduire qu'à se leurrer, à moins que l'on ne veuille leurrer la grande masse. Mais alors là ce serait le contraire d'une éducation.

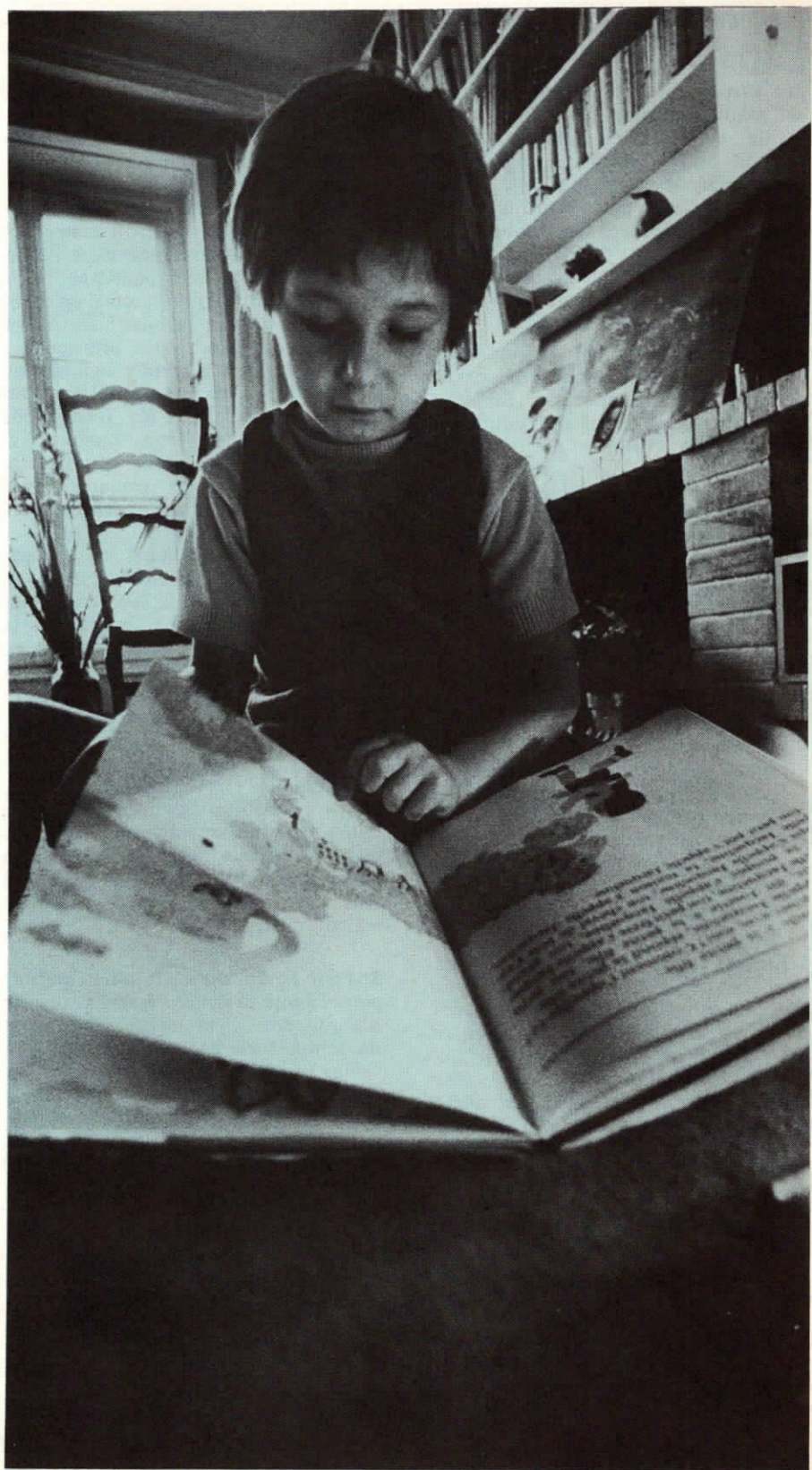
Dire simplement aux gens ce que l'on veut faire et ce que l'on attend d'eux, ne pas les tromper ou les décevoir, et je suis sûr que les parents prendront leur rôle au sérieux.

M. Lenoir

Maitre d'œuvre en bâtiment

lisez et jouez avec eux

« La plupart des livres pour enfants sont si peu intéressants que les parents, quand il les leur lisent, s'ennuient à mourir. » C'est au moins ce que dit Alexander S. Neill, dans celui qu'il écrit pour ses jeunes élèves : **Le nuage vert** (OCDL). Nous avons essayé ici de faire mentir le célèbre pédagogue de Summerhill en présentant un choix d'images, de contes, de comptines et poèmes, de romans et récits, de bandes dessinées, d'encyclopédies et de beaux livres... qui nous ont paru capables de satisfaire les petits et les grands. Noël, ses cadeaux et ses longues vacances arrivent à grands pas, il n'est que temps de se préparer à rendre moins aveugle l'omniscience supposée du bonhomme Noël...



images, contes légendes et comptines

Livres d'images : énormément à regarder, très peu à lire, beaucoup pour parler. C'est sur cette invitation au dialogue que sont conçus les « Babi-Livres » des éditions Hatier (4,50 F). *Zoo pour rire* d'André Dahan et *Delphine à l'école* de Colette Cotte sont les deux derniers titres sortis dans cette série. Ils réclament la collaboration d'un adulte pour permettre aux tout-petits de préciser et d'enrichir leur langage. Aux éditions de l'École, *Les animaux ont la parole* de Peter Spier (29 F) constitue un inventaire imagé d'animaux en train de crier qui déclenchera de multiples questions. Aux mêmes éditions, *Le mulot à la queue verte* de Leo Linni (22 F) contient un texte marginal mais vaut essentiellement par ses extraordinaires illustrations, lesquelles permettront d'imaginer une histoire dont on verra ensuite si elle colle au conte initial de l'auteur. A la librairie Hachette, *Sacha a tous les pouvoirs*, d'Ernest Dichter (21 F), incite par son texte et par les images de Jocelyne Pache à un dialogue enfants-parents. *Glob le poisson rouge*, chez Hatier (5,75 F), utilise texte et photos pour faire mieux connaître et apprécier un animal dont on peut faire un compagnon et un ami. Aux éditions Flammarion, dans un format à l'anglaise, nous trouverons notre dernier livre d'images, c'est-à-dire celui dans lequel les illustrations poussent à la lecture du texte. Il s'agit de l'album *Quand nos grands-mères étaient petites. Images d'une enfance édouardienne*, dans lequel on admirera l'admirable reproduction des toiles d'Henri Bradley ainsi que la louable discrétion du texte (29,50 F).

Des images aux contes, où est la différence ? L'illustration pleine page se fait vignette ? Le texte prédomine ? C'est souvent moins

tranché qu'il n'y paraît. Voyez *L'ours Fariné* de Jean-Loup Trassard (l'École des loisirs, 14 F) ; l'imagerie n'est-elle pas aussi importante et habile que le conte ? Par contre *Sept histoires de souris* d'Arnold Lobel et *Henri à l'Amuséum* de Jean Alessandrini (l'École des loisirs, 14 F) ne laissent plus place au doute. Le dessin ne fait plus partie intégrante du conte et se contente de le ponctuer au bon moment. Mais l'alliance peut se prolonger : dans *Le renard qui disait non à la lune* de Jacques Chessex, illustré par Danielle Bour, comme dans *Zizou Artichaut Coquelicot Oiseau*, de Jean Chalon et Alain Gauthier (tous deux chez Grasset, respectivement 24 et 25 F), le dessin pleine page se marie au conte. L'un et l'autre se répondent. De l'ensemble, se dégage une fraîche poésie. *L'histoire et les petits* (Fleurus, 8 F), de Myja Hamelin et Marie Tenaille, est uniquement destiné aux parents : ils apprendront dans ce petit volume comment on raconte un conte aux enfants et y trouveront de judicieux conseils sur la façon de répondre aux besoins de leur jeune auditoire.

Pour mettre en pratique le volume précédent, il ne sera que de proposer l'une des trente *Légendes d'Ardenne et de Lorraine* (Duculot, 30 F) que nous offre Frédéric Kiesel. L'auteur a rassemblé avec talent ces histoires qui allaient se perdre et il nous en offre une version dont il faudra s'inspirer pour les raconter aux enfants sans leur en faire une vraie lecture. D'abord il est merveilleux de se laisser aller à son inspiration du moment, brochant le fil conducteur de la mémoire. Ensuite on pourra donner l'ouvrage au sein duquel les enfants trouveront, sous une autre forme, les contes qui les auront déjà charmés.

Plaisirs du jeu avec les mots et joie de l'enchantement par les mots : *Les comptines* de Bray-Clausard, imprimées sur un seul

côté de la page, pour permettre le découpage (OCDL, 12 F), et *Comptines d'hier et d'aujourd'hui* rassemblées et présentées par Marie Tenaille (Fleurus, 9,50 F), constituent deux petits ouvrages visant le premier de ces buts. Le second est atteint avec le très bel album dû à Georges Jean : *Il était une fois, la poésie* (la Farandole, 64 p., 24 F).

romans et bandes dessinées

Parmi les romans, un mot spécial pour ces recueils de nouvelles composées par des jeunes de onze à vingt ans et que Hachette publie annuellement, dans la « Collection verte », sous le générique d'« Auteurs en herbe ». Après *Qui t'invite et qui t'aime*, *Au rendez-vous de l'amitié* et *Toujours de l'audace*, voici cette année *Le carrefour des mains tendues*, ensemble de quinze récits inspirés par le thème « Aventure et solidarité » (5,20 F).

Les deux collections de romans pour adolescents que Hatier publie sous les titres : « Bibliothèque de l'amitié » (illustrés, 12 F le volume) et « Les chemins de l'amitié » (13 F le vol.) entraînent les lecteurs dans des aventures soit évoquant des questions d'actualité ou des problèmes d'adolescence, soit faisant ressurgir le passé historique, géographique et culturel d'une vieille civilisation. Nous citerons dans le premier cas : *Le dernier des Cathares* d'André Sernin et *Le hibou sur la porte* de Pierre Pelot ; dans le second : *L'été ne finira jamais*, de Max Lundgren ; enfin, dans le troisième : *Nous reprendrons Athènes* de Daniel Hénard et *Le miracle du Fuji-Yama* d'Adrien Martel.

Le roman policier, la SF, l'humour ont aussi cours dans les bibliothèques de jeunes. Le premier volet est assez connu pour n'en rien dire. Le second manifeste que ce n'est pas, en général, dans les romans pour adolescents que la SF acquiert ses titres de

noblesse, mais plutôt, semble-t-il, dans certains albums destinés à de plus jeunes enfants. *Le navire d'Ika*, de Jacqueline Held et Jean Garonnaire paraît constituer un exemple probant. L'insolite et l'onirisme dans lesquels la SF pourrait s'épanouir s'effacent au fur et à mesure que le récit adulte impose ses cadres logiques. Seuls, trois merveilleux petits récits d'humour de N. Hunter, narrants *Les aventures du professeur Brindesong*, cousin britannique du professeur Tournesol, attestent que les enfants ont accès au fantasme, au facétieux, à l'illuminisme, si nous nous y sentons un peu perdus (OCDL).

Pour ce qui est des BD, mentionnons la série « pour moins de dix ans » *Sylvain et Sylvette* (Fleurus); une réédition de certains albums anciens mettant en scène des héros qui nous demeurent familiers : *Illico*; *Guy l'Éclair* (aux États-Unis : Flash Gordon); *Pim, Pam, Poum*, les farceurs; et le tout puissant redresseur de torts *Mandrake* (librairie Hachette, série « Bande pourpre », chaque vol. : 12 F). Enfin, pour les adolescents et les adultes, la collection « Graffiti » de chez Albin Michel publie des études très illustrées sur les dessinateurs et auteurs de bandes dessinées les plus célèbres du moment : j'ai déjà signalé le *Crumb* de Marjorie Alessandrini et le *Gotlib* de Numa Sadoul. Il faut y ajouter désormais le *Reiser* d'Yves Frémier.

encyclopédies et beaux livres

Nous entrons ici dans le domaine de l'ouvrage déjà un peu complexe et plus cher, mais répondant à un intérêt marqué chez les jeunes. Tous ces livres, reliés et illustrés, possèdent de multiples attraits mais ne peuvent être offerts à l'aveuglette. Pour les adolescents passionnés par les mystères entourant notre très loin-

tain passé, voici *L'aventure humaine de la préhistoire* (Hachette, 160 p., 200 photos, 40 F) par le professeur Louis-René Nougier qui nous fait revivre, à l'échelle mondiale, les différentes étapes de l'évolution humaine. Henri Lilen, de son côté, nous plonge dans *L'aventure électronique* (la Farandole, 96 p., très illustré, 32 F) et nous initie aux secrets de la radio, du laser, de la TV, des circuits intégrés, de l'informatique, etc. Les jeunes chimistes apprécieront *Expériences de chimie amusante* (Hachette, 96 p., ill. couleurs, 27 F), ouvrage dans lequel François Cherrier, tout en présentant quarante expériences amusantes et sans danger, fortifie les connaissances de chacun en matière de chimie. Le naturaliste en herbe s'initiera aux secrets que renferme une simple prairie en lisant l'ouvrage que Solange Duflos a réalisé en collaboration avec René Brandicourt : *Dans le pré* (Hatier, 112 p., très illustré, 32 F). Enfin, pour le jeune sportif amateur de football, vous choisirez le livre de François Thibaud : *Pelé, une vie, le football, le monde*, où l'auteur narre les exploits de ce Brésilien devenu le plus grand footballeur de tous les temps.

travaux manuels et jeux

Petits livres d'initiation aux éditions Fleurus, voici *Je crée des formes* par Rita Davis : construire, assembler, manipuler avec les matériaux les plus divers; *Je décors des tissus* par Elizabeth Holder, premiers essais de teintures et d'impressions (le volume 6,80 F); *Premiers modelages*, par Colette Dumas, incitations à répondre à ce besoin élémentaire chez l'enfant (le volume 9,50 F). Pour de plus grands — et pour les maîtres — signalons, aux éditions du Centurion, la collection « Vie active » qui propose des travaux

manuels éducatifs plus élaborés : *Le papier plissé*, par Pierre Bloyer; *Constructions en papier. Jouets et décorations*, par Albert Boekholt qui est aussi l'auteur de *Jouets et meubles en bois*. Signalons enfin que Lucien Lautrec inaugure avec *Le dessin gestuel* (éditions de l'Académie populaire d'arts plastiques - 10, rue Tournefort, 75005 Paris - 40 F) la publication de six volumes présentant les principes et les résultats d'une expérimentation sur le dessin. Ces volumes sont réservés aux enseignants, animateurs, responsables d'établissements scolaires, post-scolaires et d'éducation permanente.

Les jeux enfin, des milliers de jeux ! *Jeux « utiles » pour deux à six ans* par Lazarine Bergeret (Fleurus, 8 F); *Jeux de magie* (même éditeur, même prix). *Mille heures de jeux* par Claude-Marcel Laurent (Hachette, 192 p., 27 F), un guide complet des jeux d'intérieur et d'extérieur. *Des carrés et des ronds*, par Jean Ache (Balland, 120 p., 39,50 F) rassemblant douze fables de La Fontaine où le texte « permute » avec des formes géométriques abstraites... et pourtant fort explicites : on peut continuer soi-même. *Jeunes joueurs d'échecs* par Michel Drouilly (Hatier, 128 p., 19,80 F), le premier manuel français conduisant l'enfant vers une maîtrise solide des bases du jeu d'échecs. Enfin, le *Jeu de la créativité* de Bernard Demory (Chotard, 44 F) vise à stimuler le potentiel créatif d'un individu ou d'un groupe. Pour cela, l'auteur conseille de ne pas craindre de proposer des solutions farfelues aux problèmes à résoudre, le but du jeu étant de faire découvrir le maximum d'idées et non des solutions crédibles. Je conseille aux adultes de tenter une ou deux parties avant d'offrir ce jeu aux jeunes. Ils s'apercevront le plus souvent non seulement qu'ils ne sont pas crédibles, mais encore qu'ils manquent d'idées... Joyeux Noël tout de même !

Pierre Ferran

une période de géants

« de David à Delacroix — la peinture française de 1774 à 1830 » — Grand Palais — jusqu'au 3 février 1975



PEU DE TEMPS après la mort de Louis XV, en mai 1774, on voit la du Barry retroussant, d'une main nerveuse, ses cotillons de soie et de dentelle pour monter dans un carrosse aux rideaux tirés. Elle quitte Versailles où la nouvelle Cour, sous l'influence de Marie-Antoinette, se veut désormais honnête, sensible et moralisante. C'est tout un art de vivre qui s'éloigne avec la maîtresse du défunt roi. C'est la fin des fêtes galantes dont les artistes avaient saisi, sur le vif, l'attendrissante frivolité. Adieu Fragonard et Boucher. Voici David et l'histoire romaine. Voici Greuze et les bons sentiments. Voici venir au loin les rêveries ossianiques.

A vouloir trop simplifier, on n'explique rien. L'histoire de l'art n'est pas si simple. Il y a Académie et académismes. Mais la tendance qui se dessine, dès le règne de Louis XVI, est de substituer au « maniérisme », académique ou pas, le vrai, le naturel. Tout au moins ce que l'on entendait ainsi au temps de l'Encyclopédie. Cela s'affirmera sous la Révolution, au salon de 1791 « quand les lumières de la Raison et de l'Egalité éclaireront le monde ».

En fait, de David à Delacroix — ou si l'on veut parler par dates, de 1774 à 1830, il se produit une

remarquable effervescence artistique, et dans les domaines les plus variés : beaucoup de grandes machines historiques certes mais aussi le portrait, le paysage, la scène de genre. L'exposition du Grand Palais est d'une grande richesse et la transition entre le XVIII^e et le XIX^e siècle n'est pas sans surprises. S'agit-il même d'une transition ? Malgré les tableaux du genre noble, malgré le néo-classicisme ou le style troubadour, tous deux nés d'une meilleure connaissance des époques antérieures et de la variété des sources historiques, malgré le favoritisme plus ou moins bien avisé, qui déterminait les commandes royales, on voit, dans les dernières années du siècle des Lumières, naître un esprit nouveau qui annonce le Romantisme (*Le déluge* de Gamelin), le Naturalisme (*Le premier pas de l'enfant* de Gérard), et le plein air impressionniste (*Paysage* de Moreau l'Ainé, *Construction d'une route* de Joseph Vernet). L'époque révolutionnaire et impériale n'est pas, non plus, si guindée qu'on a tendance à le croire. S'il faut faire la part à l'allégorie et à l'épopée, cette période convulsive est riche en talents de toutes sortes. La tradition et l'invention s'y côtoient non sans profits pour l'émulation

esthétique. Si, par ailleurs, Napoléon militarise l'instruction publique, le mouvement des idées, quoique brimé dans son expression, n'en est pas moins très vif. On pense tout de suite à Chateaubriand d'une part, à Benjamin Constant et Madame de Staël d'autre part, mais n'oublions pas que Saint-Simon esquissera sa théorie d'une nouvelle société dès 1802, que Charles Fourier publiera en 1808 sa *Théorie des quatre mouvements*.

Bien que les événements politiques n'aient pas pu ne pas influencer les artistes, d'abord dans leurs conditions matérielles, il semble que chez les peintres, même si beaucoup d'entre eux — et les plus grands — ont donné des gages éclatants aux pouvoirs successifs, les problèmes de la création se sont posés essentiellement dans le droit fil des recherches personnelles. Les artistes témoignent, le plus souvent, d'une grande liberté d'invention.

Ce fut, dans le domaine de l'art, comme dans ceux de la philosophie, de la science et de la technique, une période de géants.

On ne peut plus guère supporter aujourd'hui le *Serment des Horaces*, et le *Sacre de Napoléon* est une image d'Epinal solennelle (évidemment améliorée) qui prête

à rire, ne serait-ce qu'à cause du geste comiquement déclamatoire de l'Empereur couronnant sa dame. Mais tout de même, David ! Quelle puissance lorsqu'il sort de l'antiquaille, de la vertu jacobine et de la glorification impériale, lorsque, disciple de Caravage et de Poussin, il profite de leurs leçons pour devenir lui-même. Il est dommage qu'on ne voie pas, ici, le *Marat* dans sa baignoire d'assassiné qui est la représentation la moins pathétique du puissant silence de la mort mais la plus définitivement vraie. Cependant, ce David qui dénonçait à ses élèves les ficelles du métier académique et ajoutait qu'il méprisait le métier « comme de la boue », montre, dans quelques toiles marquantes, la solidité d'une œuvre qui ne doit rien aux procédés et tout à la force d'une nature exceptionnelle. Il est moins déclamatoire que la plupart de ses contemporains et il sait mettre les structures architecturales en accord souple et définitif avec les personnages tout en vie qu'il peint, soit dans le mouvement comme dans les grandes compositions, soit dans le repos comme dans ses portraits dont quelques-uns inachevés, esquissés, ont plus de présence, peut-être, que les plus finis.

Aucun de ceux qui l'entourent, comme Vien son maître, Peyron son ami (« Il m'a ouvert les yeux », dit David aux funérailles de Peyron en 1814), n'apportent autant dans une époque artistique qui va du précieux au majestueux, qui a, par endroits, des idées fixes et locales et, par d'autres, un besoin d'imaginer, non sans naïveté, l'espace de l'éternité sur des fondements archéologiques assez fâcheux. Beaucoup ont disparu. David reste.

Mais il ne faut pas juger trop vite. De David à Delacroix, il y a de grands maîtres et de petits maîtres. Les petits maîtres aussi ont barre sur le temps.

Personnellement, j'ai un goût

discret et indiscret pour Fragonard que l'école de David renvoya à ses chères études, c'est-à-dire à la frivolité du passé immédiat. Le *Verrou* et le *Baiser à la dérobée*. Ce vrai XVIII^e siècle, ce frais XVIII^e siècle que les Goncourt remirent à la mode au début du nôtre, apparaît, dans ces toiles, en pleine possession de ses moyens qui étaient de belle luminosité dans une peinture soignée comme faite pour les délices de l'intimité sentimentale.

En plus de deux cents tableaux, l'exposition du Grand Palais raconte une histoire de la peinture qui est chargée de sens. On pourra, si l'on veut, passer rapidement devant les « grandes machines » qui sont datées et monotones. Il y a je ne sais combien de *Bélicaire*, une accumulation du genre *Diane et Actéon* (Vallin), un *Œdipe à Colonne* (Harriet), une *Mort de Caton* (Guérin) qui ne nous font ni froid ni chaud. Sentiments nobles qu'on aurait du mal à ressentir aujourd'hui. Et tout ce qu'on peut dire sur la qualité de la mise en page ne tirera pas une larme d'émotion au visiteur. Mais, derrière ces monuments d'une époque révolue, on découvre le mouvement de l'esprit artistique qui, avec des trouvailles techniques toujours renouvelées, a sa propre vérité, sa propre imagination.

Ni les complexes érotiques de Greuze ou de Prud'hon plus tard ne sont à mettre dans la même balance mais, chez l'un comme chez l'autre, il y a une sorte d'information mystérieuse du pays où le rêve et la réalité font cause commune. De même Girodet. Cette information émotionnelle se retrouve chez des peintres moins célèbres comme Dubufe (*Apollon et Cypris*) ou Delorme (*Céphale et Aurore*).

Gros et Gérard, élèves de David, ont poussé le plus loin, et dans le meilleur esprit, l'enseignement de leur maître. Leurs portraits sont admirables. Nous devons à Gros

Bonaparte à Arcole, les *Pestiférés de Jaffa* et plusieurs batailles dont le *Combat de Nazareth* que l'on voit là. Géricault en vantait le « modernisme ». *Sapho à Leucate* est d'un autre registre. Voici le Romantisme et une certaine coloration mythologique qui annonce Gustave Moreau.

Il est des tableaux qui marquent à jamais leur auteur et leur époque. Ainsi le *Radeau de la Méduse*. Mais Géricault, mort trop jeune, avait beaucoup à dire. Dans son *Cuirassier blessé* (1814) et sa *Course de chevaux libres à Rome* (1817), il atteint une pureté rythmique proche des frises du Parthénon. Il sera, avec Delacroix, le grand initiateur.

Entre David et Delacroix, une large place est faite aux audacieux de l'art que furent, par exemple, Gérard, Girodet, Regnault, Mallet, Taunay. Des paysagistes du XVIII^e siècle, en passant par les attachants peintres de natures mortes comme Berjon ou ceux des scènes quotidiennes comme Lépicier et surtout Boilly, on arrive à Corot qui est présent dans l'art du paysage comme la nature est présente en lui. La peinture française doit à Claude Lorrain et aux Hollandais les reflets du soleil et la vérité des choses sur les eaux dans l'entre-luminosité des nuages. En des genres divers, il ne faut pas oublier des peintres curieux à divers titres comme Van Loo, Drolling, Michallon, Crépin, Van Daël, Chauvin, Mongin, Brascassat.

De l'un à l'autre, du plus grand au plus petit, le Romantisme prend sa course.

Mais quand Ingres peint *Jupiter et Thétis* où interviennent d'étranges déformations (et Picasso s'en souviendra), quand Delacroix peint la *Liberté guidant le peuple*, nous voyons que, malgré l'antagonisme de ces deux génies, les promesses du début du siècle sont dépassées et que l'art est sur le point d'atteindre d'autres rives.

Jacques Baron



« Nuits rouges »



« Le secret »

Fantômas et après...

IL EST toujours réconfortant de voir les œuvres faire éclater les catégories où l'on prétend les enfermer. C'est le cas pour ce que l'on appelait traditionnellement le film policier — celui où un criminel, voire une bande de criminels, sont aux prises avec la police. Le film de gangsters avait déjà modifié la formule en mettant l'accent sur la peinture du milieu — du « milieu » au sens précis du terme — et des règlements de compte entre hors-la-loi; le western, en insistant lui aussi sur le cadre de ce conflit entre la loi et le crime; tous deux en faisant basculer l'intérêt du mystère vers l'action, de l'enquête vers la bagarre, suivant le même mouvement qui passe d'Agatha Christie à James Hadley Chase, ou de Maigret à James Bond.

Quatre films récemment sortis sur nos écrans manifestent ces mutations continues du schéma originel, révélatrices elles-mêmes de nos goûts, de nos modes, et de nos préoccupations. Il s'agit du *Secret* de Robert Enrico, du *Justicier dans la ville*, de Michael Winner, de *Borsalino and Co*, de Jacques Deray, et des *Nuits rouges*, de Georges Franju.

Le secret est, d'ailleurs, officiellement étiqueté « comédie dramatique ». Et pourtant... Cet homme étrange, évadé d'un asile psychiatrique, réfugié chez un couple d'artistes qui vivent dans un

coin perdu du Massif central, et dont on ne sait, jusqu'au dénouement, si c'est un fabulateur ou le détenteur involontaire d'un secret, poursuivi par des polices « parallèles » — c'est bien un héros de film policier. Mais, bien que l'action extérieure y soit mouvementée, l'intérêt et le suspense dramatiques reviennent à la formule de *l'énigme à résoudre* : non plus, comme dans le « polar » de jadis : « Où est le coupable ? », mais bien : « Qui est, en vérité, cet homme traqué ? » A ce suspense qui domine tout le film s'ajoutent d'autres séductions : le mystère des polices occultes, héritées des films d'espionnage (elles existent réellement, je n'en doute pas; mais la réalité a secrété une mythologie et une hantise); la fatalité qui peut entraîner des innocents, des spectateurs malgré eux, dans le cercle des suspects; et surtout — ce qui explique l'étiquette du film — la peinture des rapports qui s'établissent entre les trois héros de l'histoire. Cette « comédie dramatique » et psychologique ne se développe pas en marge de l'énigme fondamentale, mais au contraire la précise et nous y fait participer : de la confiance inébranlable de Thomas, de la méfiance progressive de Julia, laquelle approche le mieux la vérité de David ?

Un tel film repose, on le devine, sur une interprétation de premier ordre : Trintignant, Noiret et

Marlène Jobert sont, de bout en bout, remarquables; et la mise en scène — y compris le choix des décors — parfaitement soignée.

Par bien des aspects, *Le justicier* est tout à l'opposé du *Secret*. Pas de mystère ici : le héros de l'histoire, un architecte américain, quinquagénaire heureux et sans problèmes, partisan de la non-violence, voit son existence bouleversée par un drame : sa femme est tuée, sa fille violée par des bandits. Devant l'inefficacité de la police, submergée par le nombre des attentats, il décide de devenir son propre « justicier » et abat, en série, un certain nombre de ces rôdeurs nocturnes qui attaquent les promeneurs dans les parcs, ou les voyageurs dans le métro de New York. Sujet à la mode, puisqu'il repose sur un fait, hélas, bien établi : la croissance de la criminalité, et l'insécurité grandissante des citoyens paisibles dans les grandes villes. Mais il fait appel aussi à l'instinctive et éternelle sympathie du public pour le héros solitaire (admirablement incarné ici par Charles Bronson), qui agit en marge de l'énorme machine sociale et obtient des résultats inespérés : les exploits du « justicier » impressionnent la pègre, et le nombre des attaques nocturnes diminue de moitié... Voilà la police officielle bien embarrassée, obligée de rechercher ce « justicier » dont,

au fond, l'action lui est fort utile.

Michael Winner a donné à son histoire un dénouement plein d'humour, mais qui n'ôte rien à la portée de son film. On peut trouver, d'ailleurs, que la leçon est discutable ; inciter les citoyens à se faire justice eux-mêmes, comme aux temps héroïques du Far-West, et selon les mœurs du Texas, n'est-ce pas combattre un désordre par un autre désordre ? Mais ce qui me paraît très significatif, c'est que dans ce film « policier », la police est complètement dépassée. Dans *Le secret*, elle apparaissait comme instrument docile, et sans doute involontaire, de puissances secrètes ; ici, elle est réduite au rôle de témoin.

Or c'est bien ce qui se passe aussi dans *Borsalino and Co* et dans *Nuits rouges*. Schéma commun aux deux films : deux bandes rivales se font toutes sortes de misères, sous l'œil d'une police qui fait ce qu'elle peut, comme dit la chanson, mais qui peut peu. Cela dit, le film de Deray et celui de Franju sont aussi différents que possible.

Le premier est une séquelle du premier *Borsalino*, qui s'était achevé par la mort de Capella-Belmondo. Son ami Siffredi-Delton jure de le venger, déclare la guerre aux deux gangsters italiens, frères jumeaux, qui sont responsables de la mort de Capella, et en avant ! Tous les ingrédients propres à ce genre de film sont ici réunis : violences, poursuites, retournements de situation, héros sympathique (c'est Delon), et traître odieux (c'est Ricardo Cucciolla). Comme nous sommes à Marseille vers 1930-1935, Deray l'a rendu plus abominable encore en en faisant un émissaire fanatique du fascisme, ce qui n'était peut-être pas indispensable à la couleur historique du film. Mais le reste de cette reconstitution, qui sacrifie à la mode « rétro », est remarquable : décors, costumes, autos, salle et atmosphère du vieil Alcazar,



gare Saint-Charles avec ses trains à vapeur... Deux policiers, l'un honnête, sceptique, et désavoué par ses chefs, l'autre corrompu, compromis, et puni par où il a péché, traversent le film comme des compères de revue : les affaires sérieuses se traitent sans eux.

Devant un film comme celui-là, où il serait trop facile de relever invraisemblances et conventions, on marche ou on ne marche pas. Je l'avoue : j'ai marché. Mais tous les films où il y a des trains — surtout à vapeur — ont, à mes yeux, un préjugé favorable : j'ai peut-être été aveuglé par la fumée.

De *Nuits rouges*, on pourrait dire aussi — et à plus juste titre encore — qu'il ne s'adresse qu'à des spectateurs capables d'oublier les exigences de la raison, du bon sens ou de la vraisemblance. Nous sommes ici dans le royaume des vieux films à épisodes de Feuillade. On se souvient que Franju nous avait donné, il y a une dizaine d'années, un *Judex* plein de saveur ; ces *Nuits rouges* sont, en fait, un *Fantômas* qui n'ose pas dire son nom. Plus précisément : alors que son *Judex* rassemblait en un seul film l'essentiel des aventures du héros de Feuillade, *Nuits rouges* ne reprend que le personnage du « maître de l'effroi » et invente une intrigue nouvelle. Elle repose d'ailleurs sur une légende increvable : celle du Trésor des Templiers. *Fantômas*, alias « l'homme sans visage », est sur la piste de ce trésor ; les Templiers (car ils existent toujours...) veulent l'empêcher de s'en empa-

rer. Entre la bande à Fantômas et la bande aux Templiers, s'agitent un policier qui arrive toujours trop tard et quelques comparses ; l'essentiel n'est pas là. Il est dans la restitution modernisée de cet univers des « sérials », avec leurs bibliothèques truquées, leurs panneaux coulissants, leurs couloirs souterrains, leurs laboratoires secrets, leurs personnages déguisés. Franju y a joint, par l'entremise d'une autre vieille connaissance (le savant fou), des zombies aux allures de robots, de même qu'il empruntait aux *Vampires* l'image de Musidora en colant noir, poursuivie la nuit sur les toits.

On discute beaucoup pour savoir s'il faut prendre ce film au « premier degré » ou au « second degré » (et pourquoi pas au « degré supérieur », après tout ?). Laissons cette savante exégèse : il est certain qu'une part des *Nuits rouges* s'adresse à ceux qui connaissent les films auxquels Franju rend hommage en s'en inspirant ; les allusions sont presque constantes. Mais sans rien en connaître on peut prendre un très vif plaisir à voir ce film parfaitement clair en lui-même ; il suffit de retrouver une certaine fraîcheur d'attitude, et d'être disposé à entrer dans le monde de la légende, sous la conduite d'un guide qui nous cligne de l'œil de temps en temps. La police, ici, n'est guère qu'un mythe parmi d'autres. Mais est-elle autre chose dans beaucoup de films « sérieux » ?

Etienne Fuzellier



Québec : les parents "dans" l'école

Des parents à l'intérieur de l'école.

Des parents qui tiennent en mains les rênes de l'école
qu'ils veulent pour leurs enfants.

Des parents qui peuvent être, légalement,
les réels administrateurs de l'école,
et ce, par le canal du suffrage universel...

Voilà qui donnerait sérieusement à rêver à nos fédérations
de parents d'élèves français, tenus, ou c'est tout comme,
hors les murs de la forteresse scolaire.

Ce n'est pas une utopie, c'est le style de participation
dans le système scolaire que met en place le Québec.
Expérience encore à ses balbutiements où les partenaires
n'en sont qu'au round d'observation,
la machine s'est pourtant déjà mise en marche :
les premières élections ont eu lieu en juin 1972.
Même si les cartes demeurent brouillées par des blocages
administratifs, une sous-information de la base
et cette non moins traditionnelle méfiance réciproque
quant aux intentions des partenaires,
il reste que cette participation est possible.

DEPUIS le début de sa « révolution tranquille », en 1960, le Québec, ayant tiré un grand trait, s'est évertué, dans tous les domaines où cela était possible, à construire sur terrain neuf. Avec une dynamique toute nord-américaine, mais souvent aussi avec juste le recul nécessaire que peut dicter une sagesse qu'il serait sans doute prétentieux à un Européen de qualifier de latine. L'éducation n'a évidemment pas échappé à ce grand renouveau — c'était même le domaine prioritaire — tant dans les structures, les méthodes, que dans les contenus. Le rapport de la commission Parent en a été le fondement. Même si des séquelles d'ordre confessionnel persistent çà et là, l'assimilation d'un enseignement public s'est effectuée d'une façon qui peut étonner un Français.

Dans ce grand coup de balai, la participation des parents dans le système scolaire était une réelle préoccupation. Si elle mit un certain temps pour voir le jour dans sa forme actuelle, c'est qu'elle devait passer par une restructuration générale du système qu'une loi — la Loi 27 — a consacré en 1971. Cette dernière devait être complétée par la Loi 71 concernant uniquement la restructuration scolaire de l'île de Montréal qui se posait comme un cas particulier. En effet, celle-ci représente à elle seule la moitié de la population scolaire du Québec.

Autant notre système est centralisé à outrance, autant celui du Québec est décentralisé. Et pas encore assez aux yeux de la Fédération des commissions scolaires et des enseignants. Situation qui interdit d'entrée toute comparaison.

Les enseignements primaires et secondaires sont donc régis localement ou régionalement par une commission scolaire qui est en quelque sorte toute puissante. Bien qu'il y ait certaines nuances, en gros la commission gère, décide, engage les personnels enseignant, administratif ou de soutien, et prélève les taxes qu'elle juge nécessaires au fonctionnement de l'enseignement de son secteur. Elle peut également, à partir

d'un cadre commun à toute la province fixé par le ministère, décider des contenus de l'enseignement en fonction de spécificités régionales, voire de désirs exprimés par la base.

Ces entités que sont les commissions scolaires étaient autrefois locales, leurs membres, pour la plupart des notables, étant élus, pour ne pas dire nommés, par les seuls propriétaires fonciers. En 1957, on dénombrait 1 886 commissions scolaires dont une cinquantaine ne comptaient même pas cinquante élèves ! En 1968, une première phase de régionalisation ramenait ce chiffre à 1 416, puis une série de regroupements volontaires, notamment dans l'élémentaire, le réduisait en 1971 à 1 012. Enfin la fameuse Loi 27, au 1^{er} juillet 1972, faisait tomber ce nombre à 293, et son complément, la Loi 71 pour l'île de Montréal, le mettait à son chiffre actuel de 259.

Basé sur des facteurs géographiques — une quarantaine de commissions ont pu modifier leur territoire —, ce regroupement l'était également sur les effectifs de population scolaire. Ce problème continuera d'ailleurs à se poser ; la vague de dénatalité du Québec commence à se répercuter sérieusement au niveau scolaire. L'étendue de la province avec ses régions peu peuplées pose également problème. Ainsi en Gaspésie, où avait eu lieu le premier mouvement de regroupement volontaire, la commission scolaire de la Baie des Chaleurs (côte sud de la lèvre inférieure de l'estuaire du Saint-Laurent) s'étend sur 250 km de long et la population scolaire élémentaire des quatre anciennes commissions qui l'ont constituée représente tout juste 5 000 élèves. De l'avis même des responsables, c'est une situation devenue invivable.

Il faut encore préciser que le regroupement s'est effectué de diverses façons. Certaines commissions peuvent demeurer locales pour l'élémentaire et remettre la gestion de leur enseignement secondaire à la commission régionale. Différentes combinaisons, des articulations, des échanges inter-commissions locales

ou régionales peuvent intervenir, toujours en fonction des facteurs géographiques et d'effectifs.

taxe indexée sur l'élève

Si le suffrage universel pour l'élection des commissaires a été l'un des grands apports de cette loi, le nouveau style de gestion en est également un aspect important. Le conseil des commissaires se dote d'un comité exécutif de cinq à neuf membres selon l'importance de la commission, auquel il peut déléguer tous les pouvoirs sauf celui de changer le règlement. Mais parallèlement, la commission est nantie de cadres administratifs, un directeur général et son adjoint, et un secrétaire général, les deux premiers faisant partie d'office du comité exécutif, toutefois sans droit de vote. Le rôle de ces cadres administratifs semble d'ores et déjà très important, puisque comme le veut leur fonction ce sont eux qui administrent effectivement. D'autant plus que des pouvoirs peuvent également leur être dévolus. Bien que peu de commissions l'aient fait jusqu'alors, il semble bien que l'on s'achemine de plus en plus vers cette délégation des pouvoirs aux cadres administratifs, ce que les enseignants voient d'un fort mauvais œil, mais nous y reviendrons. Cette situation est sans doute due au fait que personne n'avait prévu une formation des commissaires pour cette nouvelle gestion. Faut-il encore préciser que toute délégation de pouvoirs doit être approuvée par le ministre.

Quant au financement des commissions, la loi l'a également normalisé. Auparavant, l'équipement économique des régions faisant des commissions riches ou pauvres puisque le système est basé sur une taxe foncière, l'apport ministériel était discrétionnaire. Aujourd'hui, partant d'un barème établi du coût d'un élève (élémentaire et secondaire), la taxe foncière est uniforme sur toute la province. Le ministère subventionne la différence, sa contribution pouvant

s'échelonner, suivant la prospérité des régions, entre 10 et 90 %. Mais selon ses besoins, chaque commission peut décider le prélèvement d'une surtaxe, à la limite d'acceptation du public.

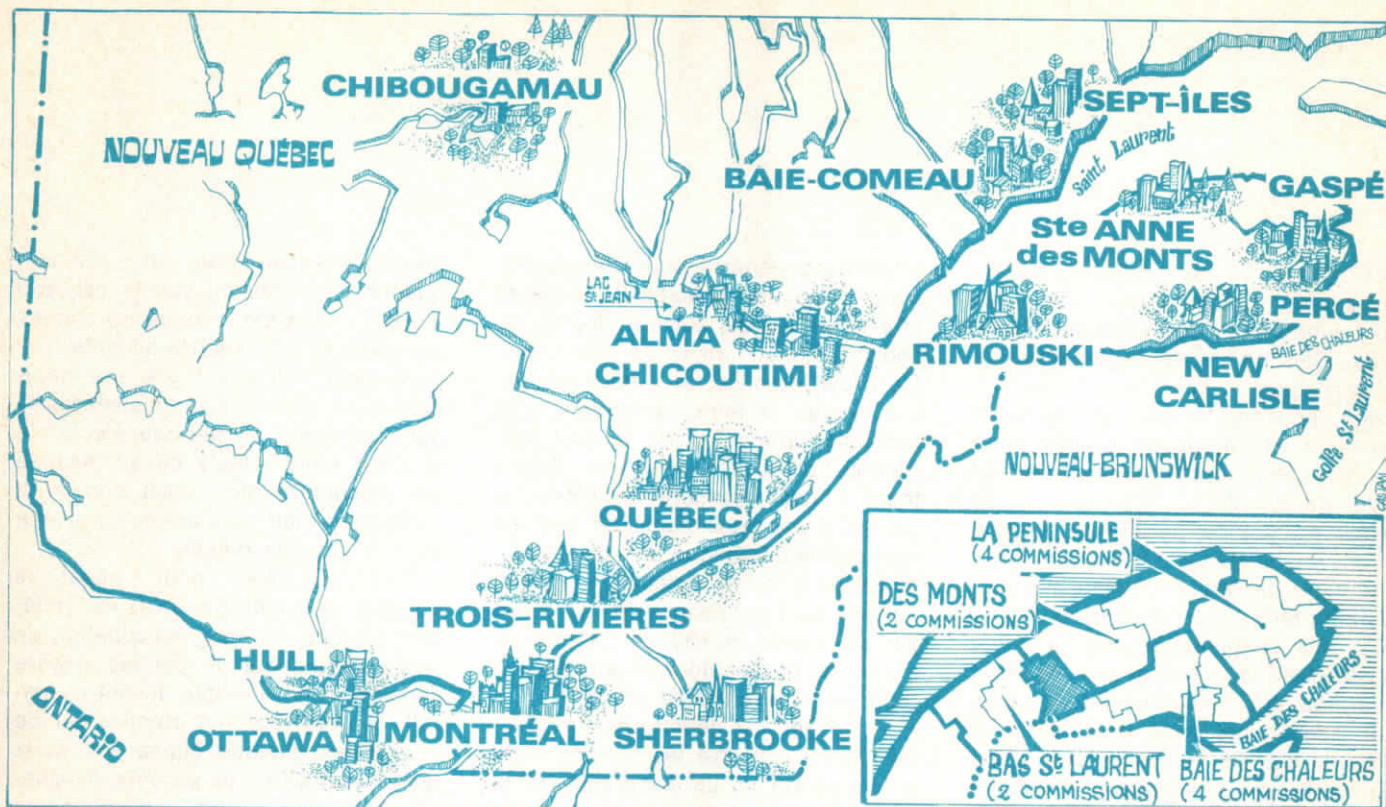
Par exemple, pour l'année scolaire 1973-1974 où le coût d'un élève de l'élémentaire avait été évalué à 650 dollars et celui d'un élève du secondaire à 1 050 dollars, le budget total de la province s'est élevé à 1 220 millions de dollars (uniquement pour les enseignements maternel-élémentaire-secondaire publics). Sur cette somme, 425 millions provenaient de taxes normales et 20 millions de surtaxes prélevées par les commissions. Le reste provenait du ministère, soit un apport local en moyenne générale de 35 % pour 65 % de crédits gouvernementaux.

Il reste que les pouvoirs des commissions étant assez vastes, le ministère, exerçant son contrôle, peut leur interdire certaines dépenses, notamment en ce qui concerne les salaires des enseignants. Interdictions, toutefois, contre lesquelles les commissions peuvent avoir des recours.

les chemins de la participation

A partir de ce système, les chemins de la participation qui s'offrent aux parents sont de deux ordres. Le premier part de l'école. Avant le 15 octobre de l'année scolaire, chaque école, au cours d'une assemblée générale des parents d'élèves, se dote d'un comité d'école. Ce comité peut avoir de 5 à 23 membres auxquels s'ajoutent, de droit, le directeur de l'école et un représentant des enseignants désigné par ceux-ci. Ces deux derniers membres ne peuvent ni voter, ni être élus président. Le comité doit se réunir au moins une fois par mois.

Les présidents de tous les comités d'école d'une région constituent le comité de parents qui, lui, doit jouer un rôle important, cette fois au niveau de la commission scolaire. Rôle qui,



Le cartouche donne une idée du regroupement des commissions scolaires en Gaspésie.
 Les « locales » administrent l'élémentaire, le secondaire l'étant par les « régionales ».
 En grisé, la commission de la vallée de Matapédia qui, elle, administre élémentaire et secondaire.

comme pour le comité d'école, reste uniquement consultatif, la commission scolaire demeurant souveraine. Mais ce comité de parents doit être une voie de communication permanente entre les comités d'école et la commission scolaire. A son niveau, chacun de ces comités peut s'adjoindre des conseillers et aussi créer en son sein des sous-comités afin de travailler sur des problèmes précis, des budgets pouvant leur être alloués par la commission scolaire.

Le second moyen de participation est à la fois plus restreint et plus large, mais d'une importance capitale puisqu'il s'agit de l'élection des commissaires. Plus restreint parce que les sièges sont limités, plus large parce que leur élection au suffrage universel institué par la Loi 27 permet la participation au scrutin de toute la population. Un découpage du territoire autorise l'élection d'un commissaire par quartier, la commission scolaire pouvant ainsi se composer de neuf à dix-neuf membres. Les commissaires sont renouvelables par tiers chaque année, sauf pour l'île de Montréal où leur mandat est de trois ans. Tout citoyen majeur et domicilié depuis six mois dans le territoire de la commission peut être

candidat et tout citoyen âgé de dix-huit ans peut voter.

Une telle réforme demandait un effort considérable d'information à tous les niveaux. *Education Québec*, revue mensuelle du ministère qui tire habituellement à 70 000 exemplaires, a sorti un numéro spécial sur la Loi 27 tiré à plus d'un million d'exemplaires (850 000 en français, 350 000 en anglais) qui a été adressé à tous les parents recensés dans les caisses d'allocations familiales. Pour donner une idée de la campagne, l'exemple de Trois-Rivières, ville de 120 000 habitants, est significatif : sur 237 écoles il y a eu 156 réunions d'information ; des messages réguliers et une série d'émissions étaient diffusés systématiquement à la radio et à la télévision ; des kiosques d'information étaient installés dans les centres d'achat. Résultat : le premier suffrage universel en 1972 a vu une moyenne de participation pour l'ensemble de la province de 33 %, participation plus forte dans les milieux ruraux que dans les villes, la fourchette variant de 25 à 43 %. Score très honorable, si l'on tient compte de la nouveauté de l'entreprise et de la difficile mobilisation du corps électoral pour une consultation d'où le spectaculaire

de l'élection politique est absent.

Pour les responsables du ministère, il s'agit de continuer cette action et cette année, à leurs yeux, est cruciale. Outre la continuité de l'information par le canal des commissions scolaires, des comités de parents et d'école, une opération « caravane » a été entreprise à partir de dix bureaux régionaux qui ont été implantés par le ministère. Ces antennes vont jouer un rôle de sonde en faisant connaître au ministère ce qui se passe réellement sur le terrain et de lien direct avec toutes les parties en cause au niveau des régions.

les visiteurs du soir

La fabuleux décor de Québec sous la neige, une fois englouti par la nuit, la voiture file entre deux murs blancs que les dernières tempêtes et les souffleuses (chasse-neige) ont laissés de chaque côté de la route, jusqu'à hauteur des fenêtres. Nous gagnons la grande banlieue que neige et nuit conjuguées se complaisent à uniformiser. Là-bas, au-delà des lumières de la ville, le Saint-Laurent, impassible, charrie le miroir en miettes de

ses glaces. Le gel nocturne fait un autre miroir de la route... Qu'à cela ne tienne ! Ici, c'est question d'habitude. Cela permet d'imaginer ce que « participer » veut dire, quand il s'agit, pendant le long et dur hiver en zone rurale, de se rendre à un comité de parents... Ce soir, c'est celui de la ville de Québec qui se réunit en grande périphérie. Perdue parmi les bancs de neige (congères), une oasis de lumière : l'établissement scolaire attend ses visiteurs du soir...

Sur la cinquantaine d'écoles que représente la commission, ils sont quarante-deux membres du comité, par conséquent tous présidents de comités d'école, réunis ce soir. C'est un comité important puisqu'il dispose d'un agent de liaison qui fait office de secrétaire à plein temps et dont le rôle est à la fois de planifier et animer les réunions, de s'occuper de l'information, des élections, d'aider à la concrétisation du travail des sous-comités comme celui, par exemple, en début d'année, concernant une étude du rapport Edgar Faure « Apprendre à être ». Son poste est pris en charge par le comité qui, lui, reçoit une subvention de la commission scolaire.

Ce soir, on traite d'affaires diverses : enseignement de la musique pour lequel un budget a été voté par la ville, mais dont tous les comités n'ont pas eu connaissance ; problème d'une cour d'école transformée en parc de stationnement par le laisser-aller des employés ; projet de voyage d'une délégation de parents du comité en France, grâce à l'Office franco-québécois pour la jeunesse, mais sur lequel on n'a aucune information ; retard dans la livraison des articles destinés au bulletin d'information, dont on a finalement bien du mal à remplir les quatre malheureux feuillets, etc. Les deux plats de résistance sont le « dossier cumulatif » et le regroupement d'une école secondaire.

Le premier, ce « dossier cumulatif », est un projet du ministère qui consisterait à établir un document confidentiel pour chaque individu, contenant des renseignements d'identification, sur son milieu familial, son

rendement général, son développement physique, intellectuel, social et affectif et qui le suivrait depuis sa scolarité jusque dans sa vie active. Ce projet, qualifié de « dossier policier » par certains, a soulevé une farouche opposition de la part des parents et des enseignants durant toute l'année scolaire écoulée. Ce soir-là, il est donc demandé que les résolutions de chaque comité d'école, concernant ce « dossier », soient jointes au document de synthèse envoyé par le comité de parents au ministère. (Il faut signaler que, depuis, le ministère a retiré ce projet).

Le second est débattu plus longuement, car il illustre les « ratés » de la concertation. La dénatalité et la rénovation de Québec entraînent actuellement une baisse annuelle des effectifs scolaires d'environ 10 %. La population scolaire d'un établissement secondaire a été, de ce fait, reportée dans sa totalité sur deux autres établissements, si bien que certains des plus jeunes enfants auront désormais jusqu'à une heure un quart de trajet. Or, cette décision a été prise par la direction générale sans consultation des comités d'école, notamment élémentaires, et les enfants vont en subir les conséquences dans les années à venir. On adopte une motion de blâme à la quasi unanimité.

les parents cherchent leur place

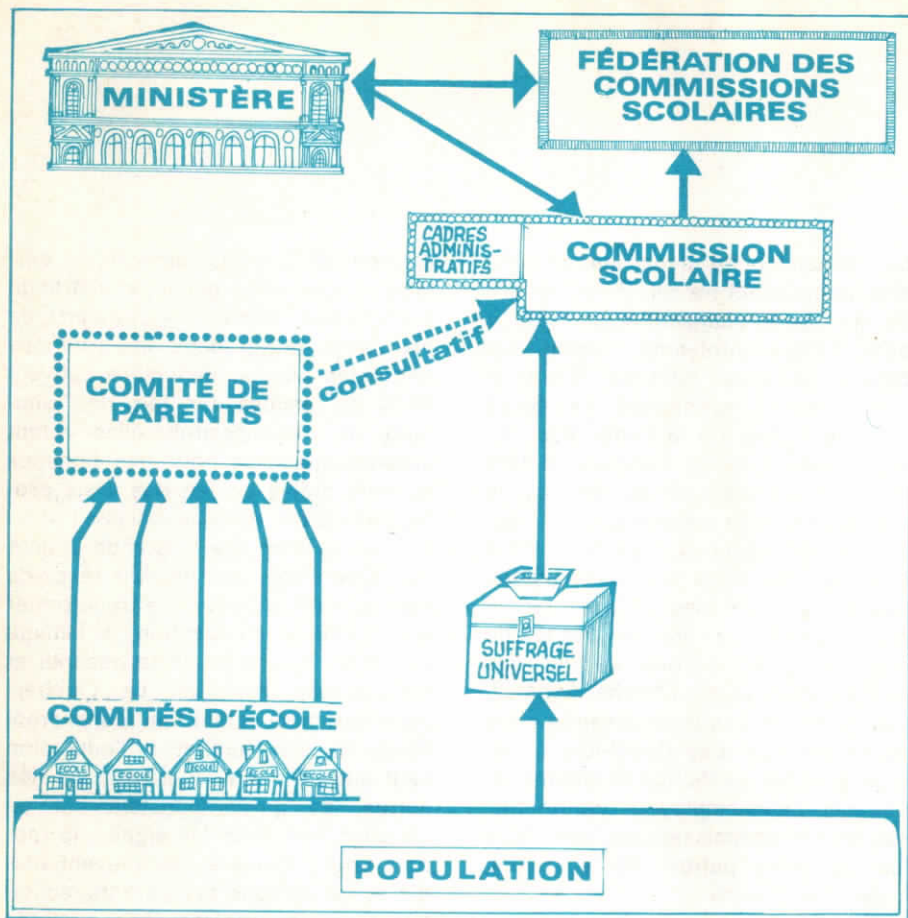
On le voit, dans ce simple exemple, même si la commission scolaire consulte le comité de parents sur certains problèmes, des décisions sont prises sans son avis. On le remarque aussi, les préoccupations des parents sont en majorité celles concrètes du quotidien. Au sortir de telles réunions, si certains demeurent résolument optimistes, d'autres sont un peu désabusés. Ils reconnaissent que « c'est une période de rûdage » et que « malgré tout les choses s'améliorent, mais trop lentement ». Ils constatent amèrement : « On parle des heures pour ne rien dire et pour

ne prendre aucune décision », « A cinquante, l'appareil du comité est trop lourd », « On est informé de choses décidées », « On fait de *maudits* rapports pour rien », « Il y a une inefficacité au niveau des commissaires qui promettent en période électorale et c'est tout ». Mais ce qui semble les toucher le plus, c'est que « on ne ramène rien de concret au niveau de nos comités d'école ».

Ces attitudes, pour négatives qu'elles puissent paraître, ne reflètent, en fait, que la préoccupation de responsables qui se sentent encore démunis et impuissants devant l'appareil, et dont le souci premier est de « ramener quelque chose » à ceux qui les ont élus. Les parents, semble-t-il, n'ont pas encore exploré toutes les possibilités d'un système encore trop neuf pour eux. Si le problème d'information et de mobilisation de la base reste une grande préoccupation — nous en savons aussi quelque chose en France ! — ils sentent bien qu'ils peuvent avoir déjà, et qu'ils auront de plus en plus voix au chapitre dans leur système d'éducation. La tendance aux candidatures de commissaires réservées jusque-là à une élite s'effrite, mais demeure dans une certaine proportion.

« La tendance est de dire aux parents : vous n'êtes que consultatifs ; c'est négatif, déclare un directeur de bureau régional ; leur dire : vous êtes consultatifs et c'est une première étape — là c'est positif. » Un autre précise : « Il s'agit que chacun reste à sa place, mais occupe toute la place. » Kathleen Francœur-Hendriks, directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire, tout en reconnaissant que dans cette nouvelle restructuration « certaines choses n'ont peut-être pas été bien faites », constate elle-même que « les comités de parents cherchent leur place ». La Fédération des commissions scolaires, en se félicitant que 85 % des commissaires soient des parents, est d'accord sur ce point : « Les comités de parents se cherchent. »

Car il faut compter avec les deux autres grands partenaires : la Fédé-



ration des commissions scolaires et la Centrale des enseignants du Québec (CEQ) qui, tout en ayant « joué le jeu » pour la Loi 27, considèrent que tout est loin d'être parfait. Il est évident que, sans elles, le ministère ne peut rien et que la participation des parents ne pourra se concrétiser.

la fin d'une liaison

Au Québec, où l'on ne s'embarasse guère de formules hypocrites, il était de notoriété publique que « la Fédération couchait avec le ministère ». Les responsables de celle-ci s'en expliquent plus poétiquement : « Pour régler les problèmes, il fallait aller tous deux dans la vallée. Aujourd'hui, nous remontons sur la colline, chacun dormira dans sa chambre. » Car la Fédération, qui regroupe pratiquement toutes les commissions, est puissante et son président est en quelque sorte un ministre des écoles en dehors du ministère. Il faut souligner que l'arrivée récente à ce poste de Gilles Fortin, homme lucide, très ouvert et qui sait ce qu'il veut, va

sans doute changer bien des attitudes de la Fédération.

Ses responsables estiment, entre autres, qu'on a fait miroiter aux parents, par le biais de la Loi 27 et d'une participation effective, l'espoir de reprendre le pouvoir. Or, les parents qui ne restent que consultatifs se sentent frustrés, certains peut-être auraient même voulu se substituer aux commissions. Pour ces mêmes responsables, la Loi 27 est venue du milieu par l'entremise des commissions scolaires. Car, à leurs yeux, ces dernières subissent les pressions du milieu et doivent en être le reflet. Si l'on considère que la commission est une sorte de gouvernement local, son rôle est doublement difficile, puisqu'elle doit appliquer la loi scolaire dans ce même milieu qu'elle représente.

« La décentralisation, pour nous, c'est reprendre ce qui nous appartient, c'est-à-dire tous les pouvoirs que la loi nous reconnaît et que le ministère essaie de centraliser. » Centralisation et fonctionnarisation abusives, voilà le grand reproche que fait la Fédération au ministère. Elle considère que celui-ci doit être planificateur et coordinateur, un point

c'est tout, et non pas se prendre pour une « super commission scolaire » comme il le fait. Les centaines d'accrochages « enfantins » qui arrivent à cause des fonctionnaires ministériels ; les subventions accordées en fonction de l'acceptation des spécialistes « recommandés » par le ministère aux commissions ; le manque de confiance de fonctionnaires trop « encadrés » envers les commissions ; la faiblesse du ministère qui laisse échapper ses pouvoirs, comme par exemple les transports scolaires au ministère des Transports, les règlements de sécurité au ministère du Travail, ministères qui n'ont pas de préoccupation pédagogique ; l'attitude des directeurs et cadres de commissions qui ne savent plus qui, du ministère ou de la commission, est leur véritable patron, alors que dans la loi c'est cette dernière ; voilà quels sont les principaux éléments perturbateurs du climat.

Gilles Fortin ne mâche pas ses mots : « Nous le voulons fort ce ministère, mais il faut bien reconnaître qu'il est la seule commission qui ne soit pas rénovée ! » Ces prises de position annoncent-elles la fin d'une liaison ? Sans aucun doute, mais, tout en restaurant une certaine distance, elles n'altéreront pas outre mesure le dialogue qui deviendra plus ferme et qui se résumera dans cette formule pour la Fédération : « Objectif global provincial, d'accord ! mais moyens laissés aux commissions. »

le langage dur de la CEQ

Cette centralisation du ministère est aussi le grief principal de la Centrale des enseignants du Québec à laquelle adhèrent tous les enseignants — la cotisation est obligatoire — et dont les dirigeants ont pris, depuis quelque temps, des positions avancées. Michel Agnaieff, directeur de l'Information ne craint pas d'affirmer : « La CEQ est actuellement en rupture de bans avec la société. »

Si le point de vue de la Centrale peut paraître proche de celui de la Fédération en ce qui concerne la décentralisation, ce n'est pas de la même qu'il s'agit. Michel Agnaieff précise : « La Fédération veut récupérer ses pouvoirs. Nous, nous la voulons par rapport à nos enseignants, notamment dans l'élémentaire où les normes du ministère ne conviennent pas aux situations locales. » Et il estime que le tiers des classes ne peut pas suivre le processus d'école-action qui a été adopté. La CEQ considère que la Loi 27 a amené essentiellement une structure d'accueil et d'information, véhiculant du haut vers le bas, mais que le niveau local est laissé sans pouvoir de décision. La « prétendue décentralisation du ministère », pour la Centrale, consiste à édicter des normes qui, si elles sont dépassées par les responsables locaux, les entraînent dans l'enfer administratif et vers le mur bureaucratique. Conséquences : la mauvaise organisation des parents. Aux yeux de la CEQ, les comités d'école sont démunis et laissés démunis, les comités de parents sont souvent problématiques parce que leurs membres, venant d'écoles très différentes, trouvent difficilement une cohérence et de ce fait ont peu de poids auprès des commissions. Et le directeur de l'Information de préciser : « Tout ce que le rapport Faure reprend est issu du rapport Parent, mais, nous en sommes convaincus depuis des années, il faut la décentralisation au niveau de l'école. Ici, une percée a été faite, mais ce qui écœure c'est une récupération administrative par une administration incompétente. » Le propos est dur et la nouvelle classification des enseignants « pour une rationalisation » entreprise par le ministère, et que la CEQ a appelé « déclassification », n'est certes pas étrangère à des positions aussi radicales.

La CEQ entend travailler de plus en plus avec la base, c'est-à-dire en direction des comités d'école. D'ailleurs la Fédération des commissions reconnaît que 80 % des enseignants

en responsabilité dans les comités font un excellent travail. Dans l'affaire du « dossier cumulatif », la CEQ a posé le vrai problème : celui des critères et d'une politique d'évaluation. Malgré l'avènement de Gilles Fortin à la tête de la Fédération, les responsables de la Centrale restent circonspects vis-à-vis de celle-ci. Ils reconnaissent la personnalité et l'ouverture du nouveau président, mais craignent, le poids du passé aidant, que le gros de ses troupes ne lui soit réticent. La grande inquiétude reste la position des cadres des commissions et, pour Michel Agnaieff, c'est clair : « Les commissaires n'ont aucun pouvoir. Les directeurs généraux sont les véritables détenant du pouvoir. Leur employeur contractuel est bien la commission scolaire, mais leur véritable patron, ils le savent, c'est le ministère. »

les extrêmes en problème

Faut-il déduire de tout cela que la concertation pour une participation est plus que difficile ? Au-delà des batailles d'état-major, il y a la réalité. Pourquoi un comité marche-t-il parfaitement ici et pas du tout là ? Les deux principaux éléments de la situation au Québec semblent bien se situer aux deux extrémités du système : les parents à la base, le ministère au sommet.

Les parents sentent qu'ils peuvent être une excellente courroie de transmission, mais ils ne savent pas encore sur quelle poulie ils vont pouvoir tourner. Lise Sarrazin, jeune mère de famille et commissaire de l'île de Montréal, voit leur hésitation et ressent leur frustration notamment dans les blocages des pouvoirs administratifs, mais aussi dans les problèmes — qui se posent encore avec plus d'acuité dans l'île qu'ailleurs — de langues et de religions. Elle voit la solution de ces derniers dans la formule de commissions scolaires unifiées, que prévoyait d'ailleurs le rapport Parent. Lise Sarrazin reconnaît que la nouvelle loi a

amorcé une prise de conscience certaine, mais elle souligne l'étrange attitude des femmes : « Une sorte de matriarcat règne dans les réunions générales où l'on dénombre souvent 80 % de femmes. Or, lors des élections de commissaires, elles votent systématiquement pour des hommes souvent moins au fait des vrais problèmes. C'est du masochisme ! »

Il est évident que la grande crainte des Québécois est de voir le poids administratif du ministère transformer leur système d'éducation, à l'image du nôtre, en une machine pesante et difficilement maniable. Le Québec, pays en mouvement, en consacrant 30 % de son budget à l'éducation veut que ce secteur, et plus que les autres, se garde constamment en situation évolutive. Un signe : le rapport Edgar Faure a été souvent étudié et est invoqué par parents, enseignants, commissaires. Les craintes de la base et des partenaires du ministère ne semblent pas dénuées de tout fondement. Ghislaine Roquet, qui fut membre de la commission Parent et qui maintenant se consacre à la recherche et reste une personnalité écoutée dans le monde de l'éducation, ne déclare-t-elle pas : « Le ministère n'a pas su être un inspirateur et a eu trop tendance à fonctionner par normes directives. Il fallait définir l'espace, alors qu'il a défini les règles du jeu au départ. Résultat : il a réussi sa réforme dans les proportions quantitatives, le but de démocratisation a été atteint, mais nous n'avons pas atteint les buts qualitatifs. » Et de se demander, avec le recul nécessaire sur l'ensemble de la réforme de l'enseignement, devant les deux secteurs sacrifiés que sont l'évaluation de cette réforme et la formation des maîtres — ce qu'elle estime impardonnable — s'il ne faut pas « envisager le décroisement total, l'école complètement libre, car il n'est pas possible de plaquer une réforme sur une structure rigide que l'on conserve. Les maîtres ne sont pas prêts et l'on ne parle pas de progrès continu dans une vieille structure. »

Maurice Guillot

INSTITUT FRANÇAIS

Ens. privé à distance (27^e année)
Ens. secondaire (par classes ou par matières). Révision. Rattrapage.
Carrières sociales et paramédicales.
Concours admin. (P.T.T., Trésor, etc.).
Ens. supérieur (lettres, langues).
Ens. général : français, ortho., dactylog.
Doc. EN gratuite. Préciser la prépar.

15700 - PLEAUX

Pour vos

ARBRES DE NOËL

JOUETS

au prix les meilleurs

(remises pour collectivités)

DECORATION
du sapin

- Répertoire pour fêtes.
- Articles de cotillon.
- Matériel éducatif.
- Disques scolaires.

Catalogue gratuit,
48 pages, sur demande

CEP BEAUJOLAIS

B.P. 9 A

69656 - VILLEFRANCHE-SUR-SAONE



LA NATURE
PAR LES
ABEILLES
pour vivre mieux!

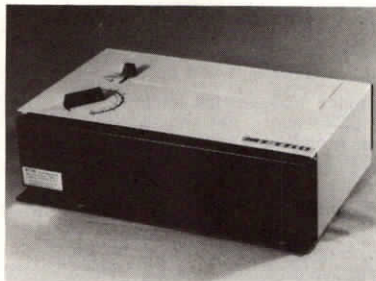
GELÉE ROYALE
POLLEN - HYDROMEL
MIEL DORÉ
DU BERRY

PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS
DOCUMENTATION ET TARIFS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ APICOLE DE CHEZELLES
36320 VILLEDIEU - S6

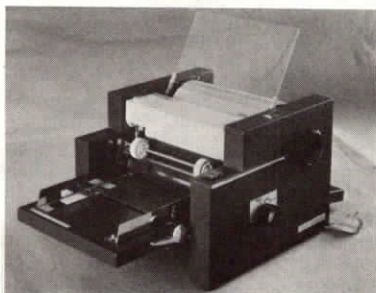
NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17



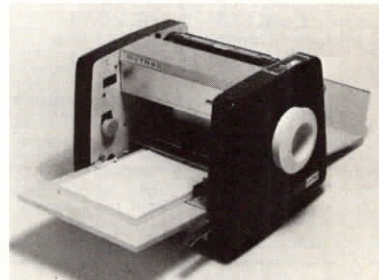
THERMOFLEX : 2 modèles
Thermocopieurs pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles
Duplicateurs à alcool automatiques et électrique de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique sans aucun feutre, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

M-720 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



METROLUX : 3 modèles

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire des Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

12 MODÈLES D'APPAREILS A PARTIR DE 385 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe timbrée portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270 Paris, Cedex 06.

location (offres)

- Val. Htes Vosges, apt nf tt conf., 4 pers. (enfts + 14 a.), ski, prom., centre cure, pisc. couv., Noël, fév. Pâques, tél. 89-77-34-83 ou écr. Zipper, imp. Ste-Barbe, 68140 Munster.
- 05-Ancelle, 1350 m, 15 km Gap, ds châlet, studio tt conf., 3-4 pers., fév. A, B, Pâques. Ecr. Richard, C.D.N.P.I., 78360 Montesson.
- 38-Huez, ski, F3 gd conf., 5 à 6 pers., ttes vac. Ecr. Egéa, éc., 38000 St-Martin-le-Vinoux.
- Carav. 4 pl., hiver caravane'ge Pyrénées ou Mégève, été plage Roussillon ou Espagne. Ecr. Jacques, 2, r. L.-David, 66000 Perpignan, tél. 50-02-04.
- 74 pr. Morzine, tr. jolis sites, pt chalet ; pr. Genève ville, chalet conf. Ecr. Gay, éc. F. Buisson, 78800 Houilles, tél. 968-25-80.
- 05-Orcières, ski, appts tt conf., 4-5 pers., Noël 700, fév. 500, Pâques, été. Ecr. Blanc H., éc. de la Gare, 05000 Gap. tél. 92-51-07-70.

LOCATIONS

A LA SEMAINE

SWISS CHALETS-INTER HOME
200 STATIONS DE SPORTS D'HIVER
France - Suisse - Autriche - Italie
Chalets - studios - appartements
Catalogue illust. s. demande auprès de
votre agence de voyages ou à
SWISS CHALETS - INTER HOME
88, bd Latour-Maubourg, 75007 Paris
Tél. : 555-70-45

- Les Menuires (Savoie) 1800 m, studio 4-5 pers., vac. B, C, printemps, 700 et 1200 F. Ecr. Bouvard, éc., 69290 Craponne.
- Au pied du Sancy, ski de randonnée, 3 p. meub., ch. central, ttes vac. scol. Ecr. Amblard, Veyssettes, 63113 Picherande, tél. 16.

- Ski Alpe d'Huez, Huez appts conf., balcon, TV ; Lagarde maison conf. Ecr. Bory, B.P. 26, 38220 Vizille.
- La Plagne (Savoie) sports d'hiver, 2 p. tt conf., cuis., bns, 1 à 4 pers. Ecr. P.A. n° 137.
- Hautes Vosges, loc. nuitées, sem. studios et appts, conf., ent. équipés, sces d'hôtel. Rgts Motel « Au repos des Cascades », 88460 Tendon, tél. 208-31-99 Paris après 20 h.
- Hollande, Noël 21/12 - 5/1 450 F ; été 1/7 - 8/8 1250 F : mais. ind. mod., 10 km la Haye, séj., 5 ch., ch. central, jard. Ecr. N.C. Balke-nende, prof., Emmapark 54, Pynacker (Holl.).

BRETAGNE — B. de Mer, 22610
L'ARMOR - PLEUBIAN

loc. neuves, p. pieds, 2 à 5 pers., Noël 450, M. Gras 450, Pâques 450 F. Ecr. Mme THOMAS Paul, 32, r. du Couedic, Lorient, tél. 64-27-17.

- 05-Merlette, ski, F2, F3, 4 à 8 pers., vac. scol. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- 05 - 1800 m, appts tt conf., 2 à 6 pers., Noël, B, C, Pâques, lib. tte l'an. Ecr. Boneto, 05390 Molines-en-Queyras.
- 88-Le Thillot, appts 2 à 8 pers., prox. ski, Noël, fév., Pâques. Ecr. Werlié, CET, 88240 Bains.
- 74-Aillon-le-Jeune, 25 km Chambéry et Annecy, studio 36 m² tt conf., 5 pers., gde terr. ext. f. pistes, Noël, Mardi-Gras, Ecr. Cailler, Epagny, 74330 La Balme de Sillingy.

- Hôtel DE LA POSTE, 74-Lullin, parc, promenades, 17 km Thonon, 42-46 F net.
- CAP D'ANTIBES, le GRAND VATEL, tél. : (93) 61-37-43, jard., park, TV, pens. Noël 40 et 44 F.
- Vacances de Noël en Auvergne Hôtel AU BON ACCUEIL « Logis de France » NN Polminhac 15800. Tél. 47-40-21 cuisine familiale, calme, proximité station Super Lioran, confort, prix modérés.

ventes et achats

- Vds 34 Agde, 1250 m² viab. Ecr. Bouquet, éc. Heidelberg, 34000 La Paillade Montpellier.
- Vds Huez, ds mais., anc. rest., apt 70 m² gd stand., prix int., vue panor., 1000 m² pelouse, liv. Pâques 75. Tél. Vente imm. 80-01-71 Bourg d'Oisans.
- Vds Lans en Vercors, chalet, séj., 4 ch., cuis., gar., terr. planté, px 16 U. Ecr. Miquel, Dce, 17 pl. St-Bruno, 38028 Grenoble cedex.
- La Bourboule, 420 km Paris, liaison directe, pr. établ. thermal, 10 km Sancy, 2 p. (1 gde ch. av. lavabo, cuis., e. ch.), asc., vide-ord., 4° ét. palace aménagé, px 28 000 F. Tél. 368-07-20 ou écr. P.A. n° 138.
- 93-Neuilly s/Seine, part. vd F3 1965, 60 m², parf. ét., cuis., s. d'e., cave, gar., px 105 000 + CF 15 000, vis. sam., dim. Tél. 935-74-80.

correspondance scolaire

- CM1 ch. corresp. rég. mont. ou côte Atlantique. Ecr. Ec. J. Jaurès, 59430 St-Pol-s/Mer.
- Cl. mx 4 CE2, 5 CM1, 3 CM2 ch. corresp. prox. Bâle ou le Havre. Ecr. Ec. Fontaine, 10200 Bar s/Aube.
- 17 él., 7 CE, 10 CM, ch. corresp. Ecr. Bressoles, éc. mx Ste Thécle, 82200 Moissac.
- Ec. mx 2 cl., 2 CM, 13 CE, 5 CP, 9 SE, ch. corresp. Ecr. Ec. de Lolif, 50530 Sartilly.
- 6 III et 5 III ch. corresp. mont. ou pays outre-mer. Ecr. 6 III ou 5 III lyc. d'Arsonval, 19100 Brive.
- Cl. unique mont. 19 él. ch. corresp. mer. Ecr. Ec. Palau de Cerdagne, 66800 Saillagouse.
- Cl. 26 CE2, 4 CM1 mx ch. corresp. préf. ray. 200 km. Ecr. Ravinet, éc. Crolles, 38130 Brignoud.

divers

- Dce CV + eq. compl. ch. CV juill. ds les Alpes, env. 80 à 100 enf. Ecr. J. Vivet, 26, r. A.-Thomas, 63000 Clermont-Ferrand.

- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, COTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

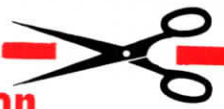
Spécialiste du rideau pare-soleil et
d'opacité prêts à poser pour
établissements scolaires
laboratoires, salles de projections

Tissus **NON INFLAMMABLES** - M1 conformes
à l'arrêté du 4 juin 1973.

Tissus bénéficiant du label **NON FEU.**

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc.
Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.





Je vous prie de m'abonner pendant un an à l'éducation
OFFRE SPÉCIALE: FRANCE 50 F 45 F ÉTRANGER 65 FF 60 FF
Valable jusqu'au 31 décembre 1974

Chèque ou mandat ci-joint à facturer Date _____ Signature _____
N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P.: joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire
 M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

 Profession _____
 N° _____ Rue _____

 à _____
 Adresse postale _____

**Case réservée
au service**

Date inst. _____
 Payé - A facturer
 1 2 3
 Numéros servis

Envoi de la facture à
 M. Mme Mlle _____
(en majuscules d'imprimerie)

 Profession _____
 N° _____ Rue _____

 à _____
 Adresse postale _____

Ce bon - à envoyer B P 36511, 75526 Paris Cedex 11 - ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

H En raison des retards dans l'acheminement du courrier, l'offre exceptionnelle est prolongée jusqu'au 31 janvier 75

*Chère lectrice,
 Cher lecteur,*

Vous venez de lire "L'Éducation".

Peut être avez-vous eu quelques difficultés à vous le procurer? Peut être n'est-ce même pas le dernier numéro?

Pourtant, vous avez le vif désir de suivre régulièrement l'actualité scolaire et universitaire et d'être au courant de tout ce qui peut vous aider dans votre vie professionnelle!

Choisissez la solution la plus simple: abonnez-vous! Vous recevrez L'Éducation chez vous, chaque semaine de l'année scolaire, et pourrez lire enfin tout à votre aise.

Et si vous êtes déjà abonné, pourquoi ne pas faire profiter du bon ci-joint ami ou collègue?

Avec nos sentiments les meilleurs.

*F. Silvain
 Chef du service
 de la promotion*

LA RADIOVISION

vivante

Elle est un témoignage, un reportage qui font pénétrer dans votre classe des personnages célèbres, des pays fabuleux, de grandes réalisations humaines.

C'est une ouverture sur le monde à la dimension de chaque élève.

motivante

Parce qu'elle éveille l'intérêt des élèves, elle est un point de départ de réflexion et d'enquête.

C'est un instrument de découverte.

facile d'emploi

Elle permet de regarder simultanément les diapositives projetées sur l'écran et d'écouter l'émission de radio qui les commente.



Il suffit donc, pour utiliser l'émission de radiovision qui s'adapte avec souplesse à l'enseignement de chaque maître, d'un poste de radio, d'un projecteur de diapositives, d'un écran.

Pour tous renseignements, demandez le bon de commande radiovision à :

OFRATEME 29, rue d'Ulm - 75230 PARIS CEDEX 05

dans les Centres régionaux de recherche et de documentation pédagogiques.